

Insee *dossier*

CHAMPAGNE - ARDENNE



Atlas industriel

de Champagne-Ardenne



Insee dossier n° 26

Novembre 2009

Préambule

De par son poids dans l'économie et son ancrage historique, l'industrie est une composante essentielle de l'activité en Champagne-Ardenne. A travers cet atlas industriel, données chiffrées et commentaires permettent d'en dresser un panorama simple, complet et objectif, d'en dégager les caractéristiques et d'en mesurer les principales évolutions. Il s'adresse à tous les acteurs économiques de la région ou intéressés par celle-ci.

Le lecteur y trouvera :

- une synthèse de l'industrie régionale (chiffres clés, poids dans l'économie régionale, caractéristiques du tissu productif, liste des plus grands établissements et leur localisation géographique, caractéristiques des salariés employés, ..) ;
- une étude de grandes thématiques importantes pour la région (services aux entreprises, commerce extérieur, recherche et développement, environnement) ;
- une présentation des différentes activités industrielles en quinze secteurs et cinq sous-secteurs (chiffres clés, poids dans l'industrie régionale, plus grands établissements, évolution de l'emploi depuis 1990) ;
- une approche territoriale permettant d'avoir une vision synthétique de l'industrie dans chacun des quatre départements de la région et des huit zones d'emploi (activités industrielles les plus représentées, principaux établissements et leur localisation, caractéristiques de la main d'œuvre employée, évolution de l'emploi au sein de la zone étudiée) ;
- une annexe documentaire avec des définitions et précisions méthodologiques pour une bonne compréhension des tableaux, graphiques et cartes.

Compte-tenu des informations les plus récentes disponibles, pour garantir la cohérence de l'ensemble du dossier et une photographie fidèle de l'industrie champardennaise, les données utilisées sont celles au 31 décembre 2006.

Dans le contexte économique très particulier des années 2008 et 2009, de nombreux établissements industriels ont pu évoluer en termes d'effectifs, mais ceci ne modifie pas fondamentalement la physionomie industrielle de la région. Il conviendra, par contre, de réaliser un nouvel état des lieux lorsque le contexte économique sera à nouveau stabilisé, afin d'analyser ces évolutions.

Cet atlas industriel a été réalisé en partenariat avec :

- La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Champagne-Ardenne (Dreal) : Clément Lubin, Nicolas Incarnato et Elham Messaoudi (Développement industriel), Marie Lecuit-Proust (Service risques)
- La direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Champagne-Ardenne (DRTEFP) : Delphine Riviere
- L'Institut national de la statistique et des études économiques de Champagne-Ardenne (Insee) : Olivier Karquel, Romain Perron, Sandrine Rigollot et Monique Saliou

et avec la collaboration de :

- La chambre régionale de commerce et d'industrie de Champagne-Ardenne (CRCI) : Corinne Genin
- La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Champagne-Ardenne (Draaf) : Odile Colin-Schoellen et Nadine Viatte
- La direction régionale des finances publiques de Champagne-Ardenne et du département de la Marne : Rémy Oudart

Avertissement

Le champ étudié est celui de l'industrie manufacturière au sens large. Ce champ inclut :

- les industries de fabrication de biens intermédiaires, qui constituent la première étape après l'extraction des matières premières. Ces biens, transformés ou incorporés à d'autres biens plus complexes, entrent dans la fabrication des biens d'équipement ou de consommation ;
- les industries de fabrication des biens d'équipement, destinés à d'autres agents économiques qui les utilisent pour produire des biens ou des services ;
- les industries de fabrication des biens de consommation, destinés, pour l'essentiel, aux ménages ;
- l'industrie automobile dont la production est à la fois un bien de consommation durable des ménages et un bien d'équipement des entreprises industrielles comme de services ;
- les industries agricoles et alimentaires qui transforment les produits de la culture, de l'élevage ou de la pêche, en aliments et en boissons pour l'homme ou l'animal. Dans le cadre de cet atlas, les activités « charcuterie, cuisson de produits de boulangerie, boulangerie et pâtisserie » n'ont pas été retenues.
- la production, le transport et la distribution d'énergie. Compte-tenu des effectifs, ce secteur d'activité ne fait pas l'objet d'une fiche détaillée.

Il n'a été tenu compte ni du bâtiment et travaux publics, ni des services aux entreprises auxquels l'industrie a de plus en plus recours avec l'intérim et en raison de l'externalisation de nombreuses activités connexes à la fabrication, telles notamment la logistique, l'entretien, la maintenance, l'ingénierie et la comptabilité.

Dans cet atlas, l'industrie est usuellement ventilée par grand secteur.

Ces secteurs sont définis selon la nomenclature économique de synthèse « NES » utilisée en France dans les comptes de la nation et qui procède par regroupements d'activités détaillées de la Naf rév 1. 7 autour de la nature des marchés.

Depuis 2007-2008, avec la révision des nomenclatures et la mise en place de la Naf rév 2, la nomenclature agrégée « NA, 2008 » se substitue à la NES. Les données utilisées dans le cadre de cet atlas étant pour la plupart millésimées au 31 décembre 2006, la NES a été privilégiée à la NA.

Sommaire

Préambule	3
Avertissement	5
Panorama régional	
L'industrie en Champagne-Ardenne	9
Emplois dans l'industrie et les services aux entreprises	29
Commerce extérieur	33
Recherche et développement	39
Industrie et environnement	45
Approche sectorielle	47
Industries agroalimentaires hors champagnisation	49
Champagnisation.	55
Habillement, cuir	61
Édition, imprimerie, reproduction	67
Pharmacie, parfumerie, entretien.	73
Industrie des équipements du foyer	79
Industrie automobile	85
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	91
Industrie des équipements mécaniques	97
<i>Fabrication d'éléments en métal pour la construction</i>	103
Industrie des équipements électriques et électroniques	109
<i>Fabrication de matériel médicochirurgical et d'orthopédie</i>	115
Industrie des produits minéraux	121
Industrie textile	127
Industrie du bois et du papier	133
Chimie, caoutchouc, plastiques	139
<i>Transformation des matières plastiques</i>	145
Métallurgie et transformation des métaux	151
<i>Fonderie</i>	157
Industrie des composants électriques et électroniques	163

Approche territoriale **169**

L'industrie dans les départements :

Ardennes	171
Aube	177
Marne	183
Haute-Marne	189

L'industrie dans les zones d'emploi :

Vallée de la Meuse	195
Reims	199
Châlons-en-Champagne	203
Épernay	207
Marne moyenne	211
Sud-ouest champenois	215
Troyes	219
Haute vallée de la Marne	223

Nomenclatures - Sources - Définitions 227

L'industrie en Champagne-Ardenne

Les grandes données de l'industrie

Chiffres clés de l'industrie en Champagne-Ardenne

Établissements :	5 603
2,3 % du parc national	
Effectifs salariés :	95 667
21,8 % des emplois totaux régionaux	
4 ^e région industrielle de France métropolitaine	
2,8 % des effectifs industriels nationaux	
16 ^e région de France métropolitaine	
Indice de spécificité :	136

Source : Insee, Clap 2006

Indice de spécificité : rapport entre le poids de l'industrie champardennaise dans l'emploi total et le poids de l'industrie française dans l'emploi total national. Si l'indice est supérieur à 100, l'industrie est surreprésentée dans la région.

Principaux ratios économiques

	Champagne-Ardenne	France métropolitaine
Productivité apparente du travail (VAHT / effectifs en millier d'euros)	64,6	64,4
Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT en %)	28,9	24,8
Taux de marge brute (excédent brut d'exploitation / VAHT en %)	34,4	26,7
Taux d'investissement (investissements + crédit-bail / VAHT en %)	11,2	12,9
Taux d'exportation (exportations / CAHT en %)	32,0	38,6
Taux d'autofinancement (capacité d'autofinancement / investissements + crédit-bail en %)	235,7	157,4

Source : Sessi - EAE 2006

Champ pour les données régionales : entreprises industrielles de 20 personnes ou plus employant au moins 75 % de leurs effectifs dans la région
Champ pour les données de la France : entreprises industrielles de 20 personnes ou plus

Poids de la Champagne-Ardenne dans la France métropolitaine

Unité : %	Poids	Rang sur les 22 régions de France métropolitaine
Chiffre d'affaires	1,9	14
Valeur ajoutée	2,2	13
Investissements + crédit-bail	1,9	14
Population	2,2	18

Source : Sessi - EAE 2006, recensement de la population

4^e région la plus industrialisée de France

Fin 2006, l'industrie champardennaise emploie près de 96 000 salariés - hors intérimaires -. Avec 22 % des salariés employés par l'industrie et 19 % de la valeur ajoutée produite par le secteur industriel, la Champagne-Ardenne est la 4^e région la plus industrialisée de France. Au regard de sa contribution à l'industrie française, la Champagne-Ardenne se classe 16^e des régions de France métropolitaine sur 22. Au sein de la région, selon les territoires, le poids de l'industrie dans l'emploi varie fortement. Il est plus élevé dans les Ardennes et en Haute-Marne que dans l'Aube et surtout la Marne. Au niveau des zones d'emploi, d'autres contrastes se dessinent. L'industrie représente près de 30 % des emplois salariés dans la zone d'emploi du Sud-ouest-champenois et seulement 13 % dans celle de Châlons-en-Champagne.

Un salarié sur deux dans les industries des biens intermédiaires

Historiquement, la Champagne-Ardenne est spécialisée dans l'industrie des biens intermédiaires qui regroupent près de la moitié des emplois salariés industriels, contre un tiers en moyenne nationale. Au contraire, les industries des biens de consommation et surtout celles des biens d'équipement sont moins représentées dans la région qu'au niveau national.

A un niveau plus détaillé, la métallurgie, les industries agroalimentaires et les industries des équipements mécaniques sont les secteurs les plus représentés ; ils regroupent à eux trois, en Champagne-Ardenne, 48 % de l'ensemble des salariés de l'industrie.

Le contenu des exportations champardennaises est à l'image des spécialisations industrielles avec 67 % des ventes à l'étranger en biens intermédiaires et produits des IAA. Contribuant pour seulement 2 % aux exportations nationales, la Champagne-Ardenne réalise 82 % de ses ventes sur les marchés européens, contre 72 % pour la moyenne nationale.

L'industrie en Champagne-Ardenne

Disparition d'un emploi industriel sur quatre entre 1990 et 2006

Avec l'externalisation des fonctions annexes à la production, le recours croissant à l'intérim – classé dans les services aux entreprises –, la modernisation et les restructurations nécessaires face à la concurrence mondiale, l'emploi salarié industriel a connu, comme au niveau national, une forte baisse entre 1990 et 2006, avec la disparition d'un poste de travail sur quatre. Si la Champagne-Ardenne ne se démarque pas de l'évolution nationale jusqu'en 1999, à partir du début de la décennie 2000, qui coïncide aussi avec l'envolée du recours à l'intérim, la baisse est plus marquée.

Moins de très petits établissements et moins de très grands

Le tissu productif industriel de Champagne-Ardenne compte une proportion de petits établissements de moins de 50 salariés inférieure à la moyenne nationale. Au contraire, 42 % des salariés exercent leur activité dans une unité de 50 à 250 salariés, contre 32 % en France. Si les grands établissements employant plus de 250 salariés représentent comme au niveau national près de 1 % de l'ensemble du parc, seulement quatre d'entre eux emploient en Champagne-Ardenne plus de 1 000 salariés.

Les établissements appartenant à un groupe emploient 80 % des salariés de l'industrie champardennaise, proche de la moyenne nationale et des régions les plus industrielles de France. En contrôlant 30 % des salariés, les groupes étrangers sont davantage présents qu'au niveau national. Cependant la pénétration étrangère est moins importante en Champagne-Ardenne que dans les régions du quart nord-est de la France, excepté la Franche-Comté. Comme pour ces mêmes régions, la Champagne-Ardenne est peu autonome, avec les deux tiers des salariés exerçant dans un établissement dépendant d'un siège situé en dehors de la région.

Moins d'encadrement, plus d'ouvriers

Les emplois industriels se caractérisent en Champagne-Ardenne par un niveau d'encadrement et de professions intermédiaires - techniciens, agents de maîtrise - inférieur à la moyenne nationale. Les ouvriers sont au contraire davantage représentés.

La pyramide des âges des salariés est légèrement plus âgée dans la région qu'en France : pour 100 salariés de plus de 50 ans, l'industrie champardennaise emploie 71 jeunes de moins de 30 ans, contre 84 au niveau national. La féminisation des emplois industriels de Champagne-Ardenne est proche du niveau national, avec des différences marquées selon les secteurs d'activité : elles sont plus nombreuses dans l'habillement ou les industries des composants électriques et électroniques et plus rares dans les industries des produits mécaniques ou des produits minéraux.

Une dépense en recherche et développement en retrait

En 2006, la dépense intérieure en recherche et développement des entreprises industrielles (DIRD) s'élevait à 190 millions d'euros, représentant à peine 1 % de la DIRD nationale. Les entreprises champardennaises consacrent l'équivalent de 3,2 % de la valeur ajoutée produite à la R&D industrielle, près de trois fois moins que le niveau national. Rapportée à la totalité de l'effort de recherche et développement de la région, qui inclut les dépenses publiques, la part industrielle s'élève à 73 %, contre 57 % au niveau national.

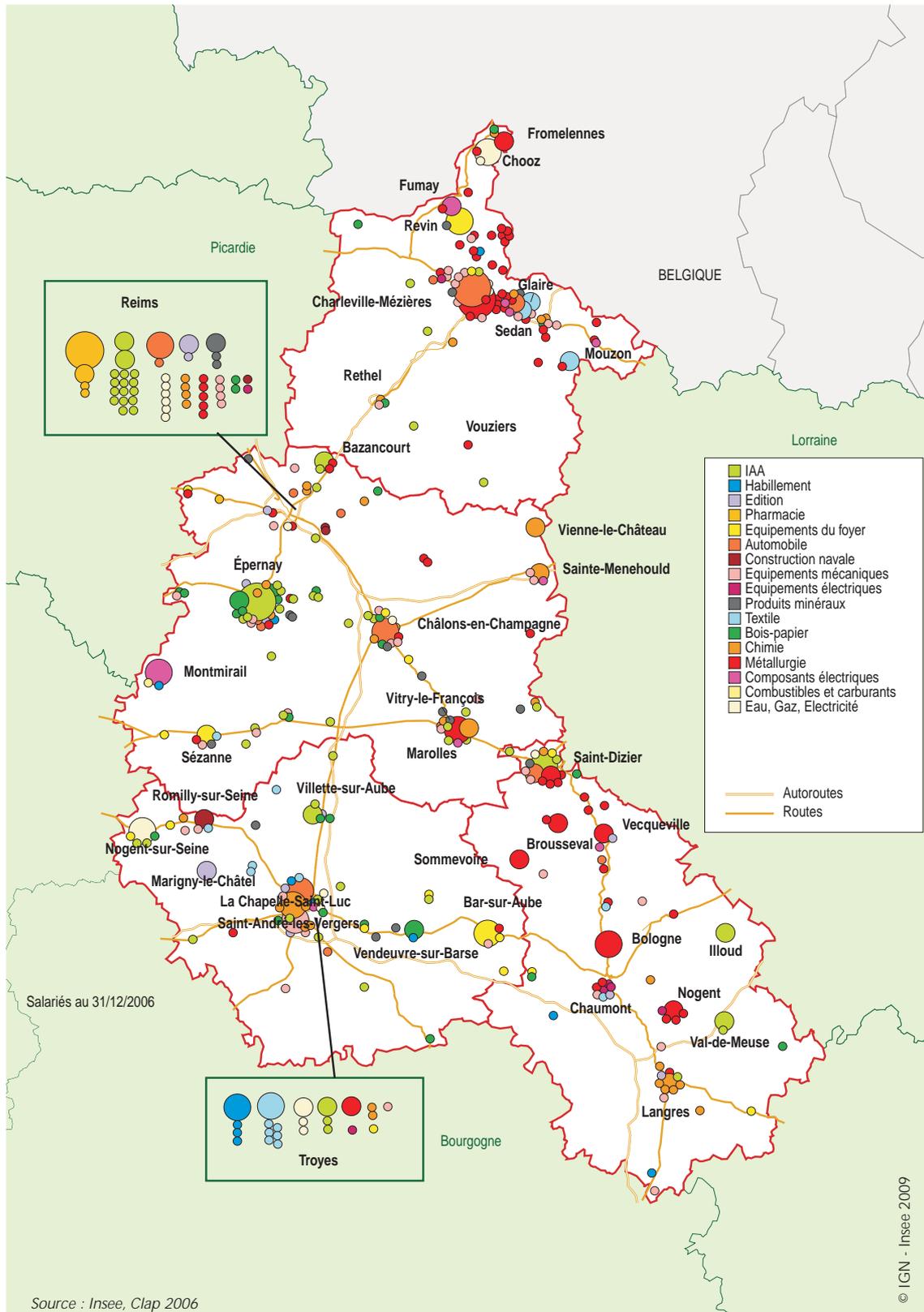
Une industrie consommatrice d'énergie

En 2006, la consommation brute d'énergie atteint pour l'industrie champardennaise 1,3 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), représentant 3,1 % de la consommation française, plus que le poids de la région dans la valeur ajoutée industrielle française. Comme au niveau national, le gaz et l'électricité constituent les deux premiers postes avec plus de la moitié de la consommation globale.

Les investissements des établissements industriels pour protéger l'environnement ont atteint 37,6 millions d'euros en 2006, 2,5 % des investissements de France. Comme au niveau national, les investissements spécifiques, entièrement dédiés à la protection de l'environnement, sont plus importants que les investissements de « procédé ». Néanmoins au regard de la répartition nationale, la Champagne-Ardenne se caractérise par une part d'investissements intégrés plus élevée.

L'industrie en Champagne-Ardenne

Les établissements industriels de 50 salariés ou plus



Avvertissement : depuis le 31/12/2006, certains établissements ont pu fermer ou voir leur effectif évoluer.

Les 50 plus grands établissements industriels

Raison sociale	Activité	Commune	Tranche d'effectifs
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE SA	Fonderie de fonte	Villers-Semeuse (08)	2 000 à 2 999
BOEHRINGER INGELHEIM FRANCE	Fabrication de médicaments	Reims (51)	1 000 à 1 499
CHAMPAGNE MOET ET CHANDON	Champagnisation	Epernay (51)	1 000 à 1 499
VISTEON ARDENNES INDUSTRIES	Fabrication d'équipements automobiles	Charleville-Mézières (08)	1 000 à 1 499
PNEUMATIQUES KLEBER	Fabrication de pneumatiques	La Chapelle-Saint-Luc (10)	750 à 999
VALEO SYSTEMES THERMIQUES	Fabrication d'équipements automobiles	Reims (51)	750 à 999
CAUVAL INDUSTRIES	Fabrication de sièges	Bar-sur-Aube (10)	750 à 999
ELECTRICITE DE FRANCE	Distribution et commerce d'électricité	Nogent-sur-Seine (10)	500 à 749
PETITJEAN SAS	Fabrication de constructions métalliques	Saint-Andre-Les-Vergers (10)	500 à 749
PETIT-BATEAU	Fabrication de vêtements de dessous	Troyes (10)	500 à 749
VALLOUREC PRECISION ETIRAGE	Fabrication de tubes en acier	Marolles (51)	500 à 749
ELECTRICITE DE FRANCE	Distribution et commerce d'électricité	Chooz (08)	500 à 749
FORGES DE BOLOGNE	Forge, estampage, matriçage	Bologne (52)	500 à 749
ELECTROLUX HOME PRODUCTS FRANCE	Fabrication d'appareils électroménagers	Revin (08)	500 à 749
TI AUTOMOTIVE FUEL SYSTEMS SAS	Fabrication d'équipements automobiles	Châlons-en-Champagne (51)	500 à 749
MEFRO ROUES FRANCE	Fabrication d'équipements automobiles	La Chapelle-Saint-Luc (10)	500 à 749
AXON CABLE	Fabrication de fils et câbles isolés	Montmirail (51)	500 à 749
COGESAL-MIKO	Fabrication de glaces et sorbets	Saint-Dizier (52)	500 à 749
DEVANLAY S.A.	Fabrication de pull-overs et articles similaires	Troyes (10)	500 à 749
DELPHI FRANCE SAS	Fabrication d'équipements automobiles	Donchery (08)	250 à 499
FORGES DE COURCELLES	Forge, estampage, matriçage	Nogent (52)	250 à 499
FREUDENBERG	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	Langres (52)	250 à 499
NOBEL PLASTIQUES	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	Marolles (51)	250 à 499
FONDERIES DE BROUSSEVAL ET MONTREUIL	Fonderie de fonte	Brousseval (52)	250 à 499
MC CORMICK FRANCE	Fabrication d'équipements automobiles	Saint-Dizier (52)	250 à 499
CEBAL SAS	Fabrication d'emballages en matières plastiques	Sainte-Menehould (51)	250 à 499
VACHETTE	Fabrication de serrures et de ferrures	Troyes (10)	250 à 499
FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE	Fabrication de tapis et moquettes	Mouzon (08)	250 à 499
FERRY CAPITAIN	Fonderie de fonte	Vecqueville (52)	250 à 499
ACIERIES HACHETTE ET DRIOUT	Fonderie d'acier	Saint-Dizier (52)	250 à 499
CRISTAL UNION	Fabrication de sucre	Bazancourt (51)	250 à 499
BB GR	Fabrication de lunettes	Sezanne (51)	250 à 499
SMPA	Fabrication de charpentes et de menuiseries	Vendeuvre-sur-Barse (10)	250 à 499
ETABLISSEMENTS JACQUOT ET COMPAGNIE	Chocolaterie, confiserie	Troyes (10)	250 à 499
TREFIMETAUX	Première transformation du cuivre	Fromelennes (08)	250 à 499
TARKETT SAS	Fabrication de tapis et moquettes	Glaire (08)	250 à 499
CYCLEUROPE INDUSTRIES	Fabrication de bicyclettes	Romilly-sur-Seine (10)	250 à 499
SOCIETE B.G.	Fabrication de fromages	Illoud (52)	250 à 499
CRISTAL UNION	Fabrication de sucre	Villette-sur-Aube (10)	250 à 499
SOCIETE DU JOURNAL L'UNION	Edition de journaux	Reims (51)	250 à 499
SOC INDUSTRIELLE DE RELIURE CARTONNAGE	Reliure	Marigny-le-Châtel (10)	250 à 499
G.H.M.	Fonderie de fonte	Sommevoire (52)	250 à 499
ENIA TEC SOM	Fabrication de tapis et moquettes	Glaire (08)	250 à 499
ELECTRICITE DE FRANCE	Distribution et commerce d'électricité	Troyes (10)	250 à 499
ENTREMONT ALLIANCE	Fabrication de fromages	Val-de-Meuse (52)	250 à 499
PASTURAL ET COMPAGNIE	Fabrication de charpentes et de menuiseries	Epernay (51)	250 à 499
ASTRAZENECA REIMS	Fabrication de médicaments	Reims (51)	250 à 499
NEXANS FRANCE	Fabrication de fils et câbles isolés	Fumay (08)	250 à 499
O-I MANUFACTURING FRANCE	Fabrication de verre creux	Reims (51)	250 à 499
CEBAL SAS	Fabrication d'emballages en matières plastiques	Vienne-le-Château (51)	250 à 499

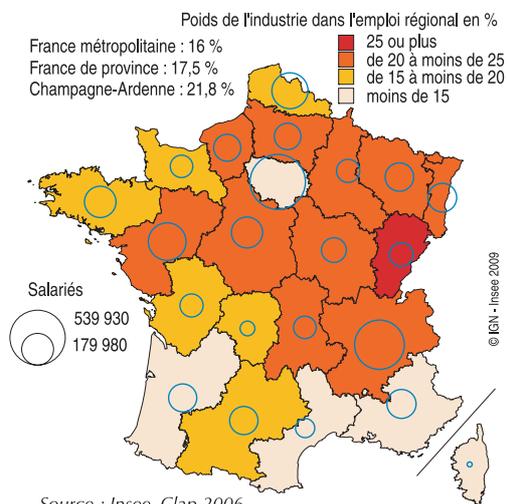
Source : Insee, Clap 2006

Avertissement : depuis le 31/12/2006, certains établissements ont pu fermer ou voir leur effectif évoluer.

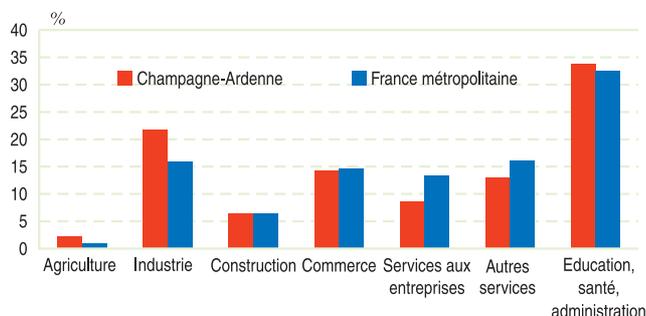
L'industrie en Champagne-Ardenne

L'industrie dans l'économie de la Champagne-Ardenne

Poids de l'industrie et effectifs salariés industriels

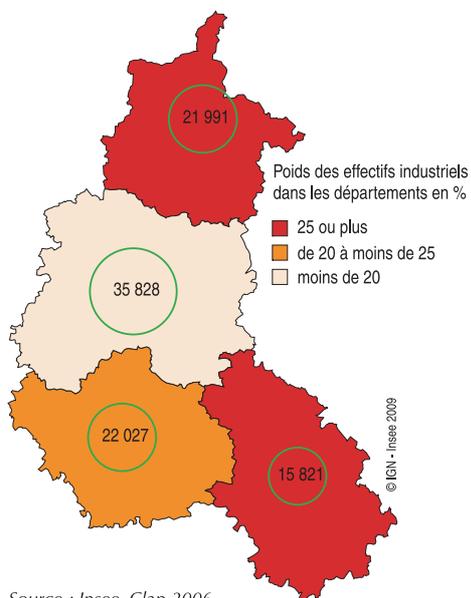


Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité



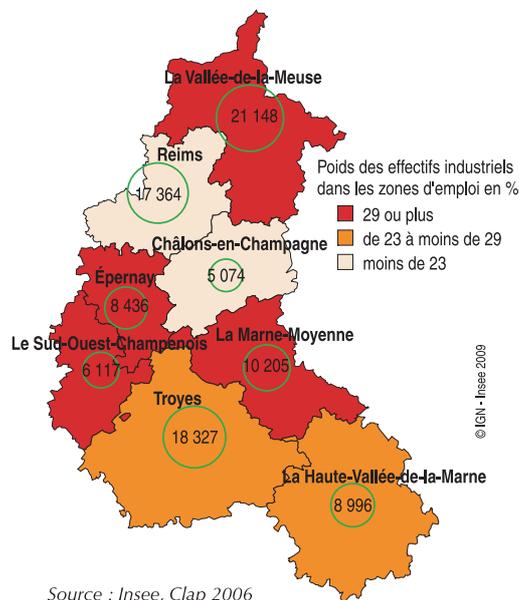
Autres services : ils comprennent les transports, les activités financières, les activités immobilières et les services à la personne.

Poids de l'industrie et effectifs salariés industriels dans les départements



Note de lecture : Dans les Ardennes, avec 21 991 salariés, l'industrie représente 28 % des effectifs salariés du département.

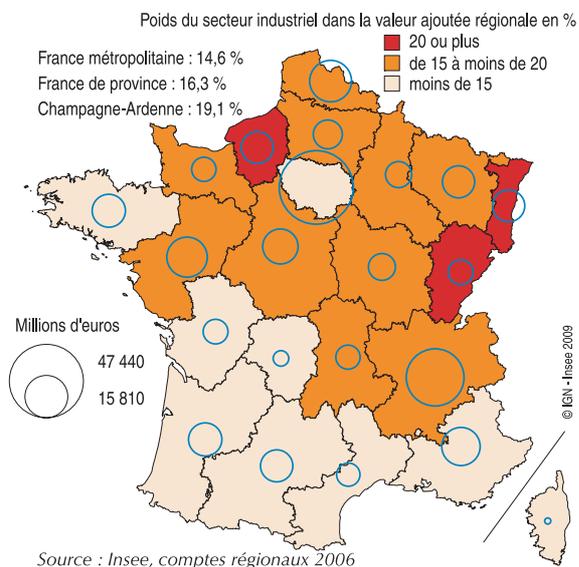
Poids de l'industrie et effectifs salariés industriels dans les zones d'emploi



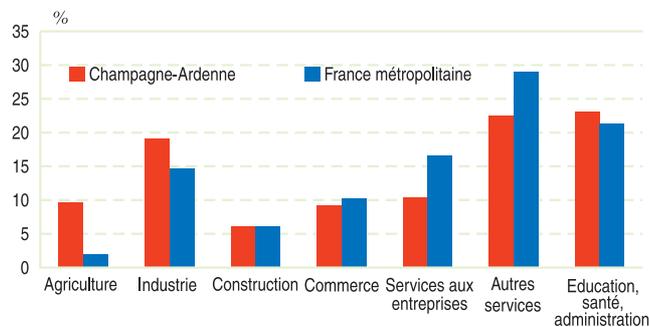
Note de lecture : Dans la zone d'emploi d'Eprenay, avec 8 436 salariés, l'industrie représente 29 % des effectifs salariés de la zone d'emploi.

L'industrie en Champagne-Ardenne

Poids du secteur industriel dans la valeur ajoutée régionale et valeur ajoutée du secteur industriel

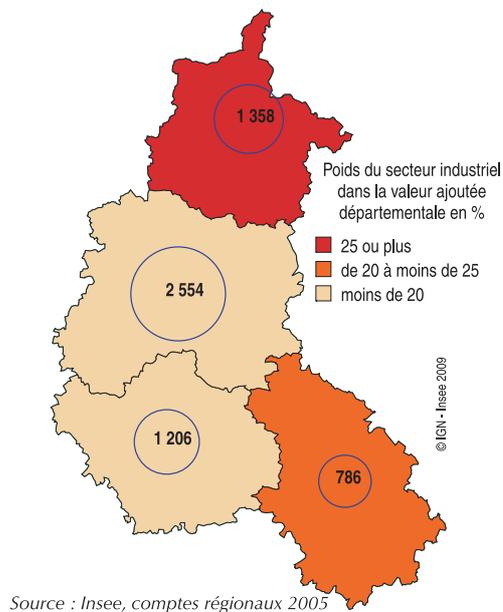


Répartition de la valeur ajoutée produite par secteur d'activité



L'écart entre la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée et celle dans l'emploi salarié s'explique par la présence importante d'emplois non salariés dans ce secteur.

Poids du secteur dans la valeur ajoutée départementale et valeur ajoutée du secteur industriel en millions d'euros



L'industrie en Champagne-Ardenne

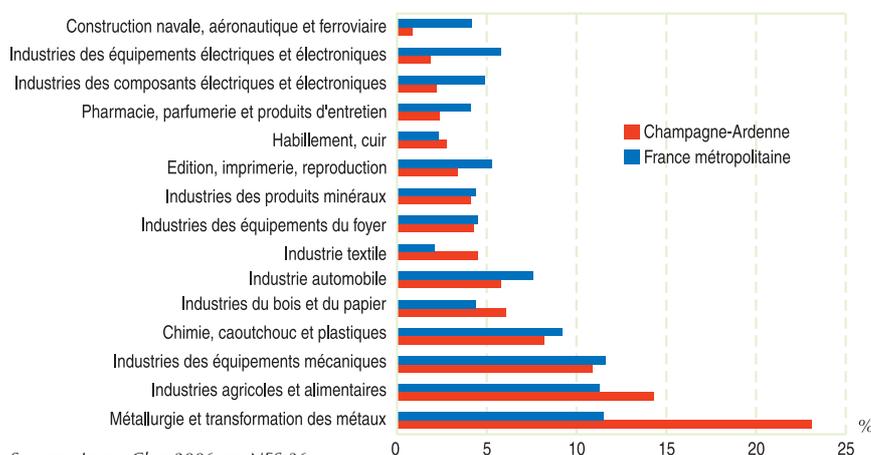
Spécificité et diversité

Répartition des établissements industriels et de leurs effectifs salariés par secteur

	Etablissements			Effectifs salariés		
	Champagne-Ardenne		France métropolitaine	Champagne-Ardenne		France métropolitaine
	Nombre	%	%	Nombre	%	%
Industries agricoles et alimentaires	858	15,3	7,2	13 638	14,3	11,3
Ind. des biens de consommation	1 141	20,4	33,6	12 311	12,9	16,2
Industrie automobile	40	0,7	1,1	5 550	5,8	7,6
Industries des biens d'équipement	983	17,5	20,0	13 164	13,8	21,7
Industries des biens intermédiaires	1 942	34,7	30,6	46 148	48,2	36,4
Energie	639	11,4	7,6	4 856	5,1	6,8
Ensemble	5 603	100,0	100,0	95 667	100,0	100,0

Source : Insee, Clap 2006, en NES 16

Répartition des effectifs salariés industriels par secteur



Source : Insee, Clap 2006, en NES 36

Similarité de la Champagne-Ardenne avec les autres régions

Régions	Indice de spécificité bilatérale
Picardie	0,28
Lorraine	0,29
Bourgogne	0,29
Centre	0,30
Rhône-Alpes	0,32
Auvergne	0,33
Pays de la Loire	0,34
Alsace	0,35
Basse-Normandie	0,35
Poitou-Charentes	0,36
Nord-Pas-de-Calais	0,37
Languedoc-Roussillon	0,37
Aquitaine	0,37
Limousin	0,39
Franche-Comté	0,40
Haute-Normandie	0,41
Midi-Pyrénées	0,42
Bretagne	0,46
Provence Alpes Côte d'Azur	0,47
Corse	0,52
Ile-de-France	0,54

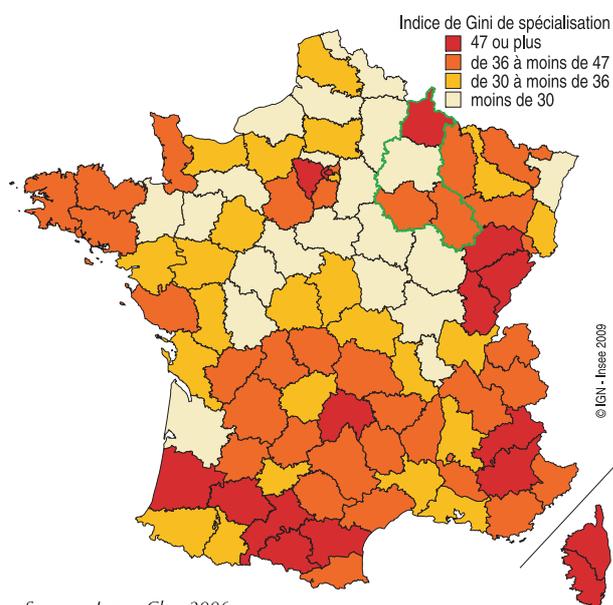
Indice de spécificité bilatérale : il est obtenu en comparant la structure sectorielle des emplois salariés industriels de la Champagne-Ardenne et des autres régions de France métropolitaine. Plus l'indice est faible, plus la similarité est élevée. Lorsque les structures sectorielles sont les mêmes, l'indice vaut 0.

Note de lecture : En Picardie, la structure sectorielle est la plus proche de celle observée en Champagne-Ardenne.

Source : Insee, Clap 2006

L'industrie en Champagne-Ardenne

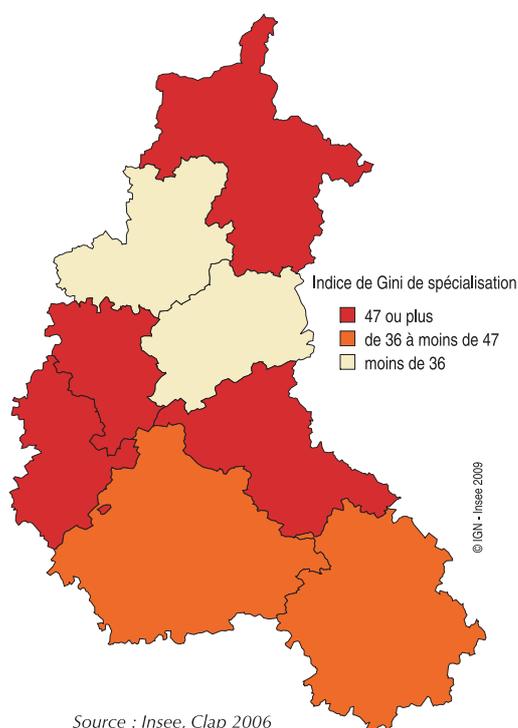
Indice de spécialisation des départements



Source : Insee, Clap 2006

Indice de Gini de spécialisation : il permet de vérifier si la zone d'étude (département ou zone d'emploi) est spécialisée dans un faible nombre de secteurs ou si elle offre un grand éventail d'activités. Cet indicateur permet de repérer des territoires potentiellement vulnérables. Plus cet indice est proche de 100, plus le territoire est spécialisé et plus il a de risques qu'un choc sectoriel l'affecte.

Indice de spécialisation des zones d'emploi



Source : Insee, Clap 2006

Tissu productif et concentration

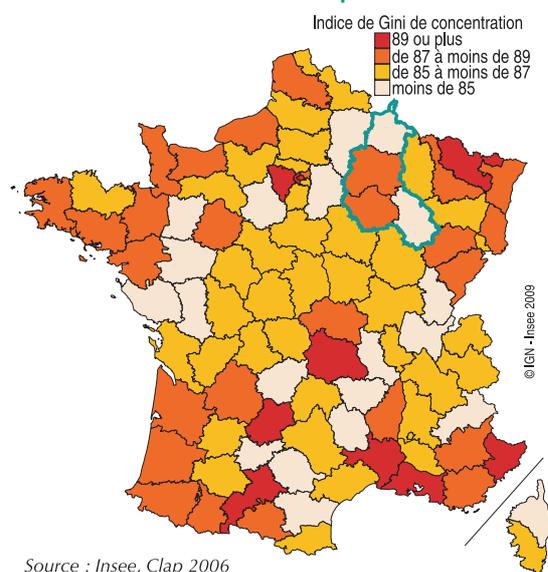
Répartition des établissements industriels et de leurs effectifs salariés selon la taille de l'établissement

	Etablissements			Effectifs salariés		
	Champagne-Ardenne		France métropolitaine	Champagne-Ardenne		France métropolitaine
	Nombre	%	%	Nombre	%	%
0 à 9 salariés	4 267	76,2	80,4	6 898	7,2	8,6
10 à 49 salariés	927	16,5	14,5	20 538	21,5	22,9
50 à 249 salariés	356	6,4	4,2	40 084	41,9	31,9
250 à 499 salariés	34	0,6	0,6	12 408	13,0	14,0
500 salariés ou plus	19	0,3	0,3	15 739	16,5	22,6
Ensemble	5 603	100,0	100,0	95 667	100,0	100,0

Source : Insee, Clap 2006

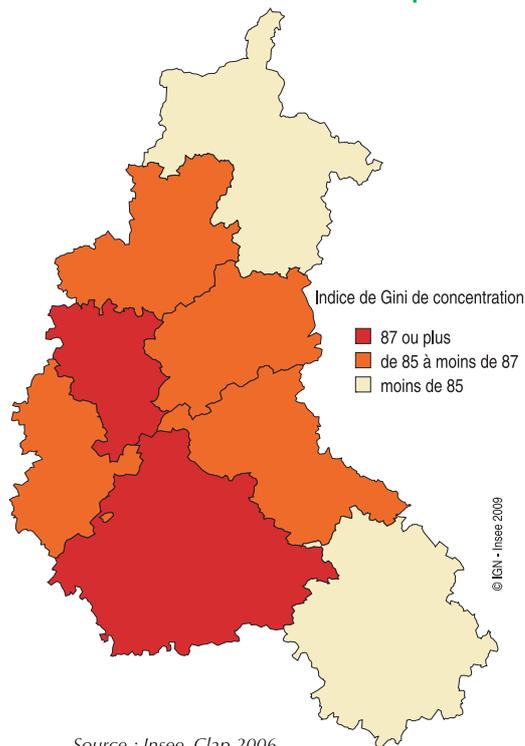
L'industrie en Champagne-Ardenne

Indice de concentration des établissements industriels dans les départements



Source : Insee, Clap 2006

Indice de concentration des établissements industriels dans les zones d'emploi



Source : Insee, Clap 2006

Indice de Gini de concentration : pour un département ou une zone d'emploi, l'emploi est dit concentré si une part importante de l'emploi industriel dépend d'un petit nombre d'établissements. L'indice de concentration met en relation la part du nombre d'établissements d'un secteur dans l'ensemble des établissements industriels et la part des salariés de ce même secteur dans l'ensemble des emplois industriels. Le coefficient de concentration de Gini permet, pour un territoire, de résumer ces indices sectoriels, calculés pour chaque secteur industriel de la NES 114, en un indice global. Plus cet indice est proche de 100, plus la concentration globale de l'emploi industriel est importante.

Concentration des emplois salariés industriels

	Établissements	Effectifs salariés	Part des salariés dans les 4 principaux établissements	Part des salariés dans les 10 principaux établissements	Indice de Gini de concentration
<i>Unités : nombre et %</i>					
Industries des équipements du foyer	501	4 121	48,0	63,9	93,5
Habillement, cuir	196	2 693	48,4	73,4	90,5
Industries agricoles et alimentaires	858	13 638	19,1	31,8	89,3
Édition, imprimerie, reproduction	419	3 224	29,8	47,5	86,3
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	30	868	82,9	96,4	84,4
Pharmacie, parfumerie et entretien	25	2 273	84,0	96,4	83,0
Industries des produits minéraux	334	3 933	22,3	43,8	82,4
Industries du bois et du papier	331	5 825	20,1	39,2	81,8
Métallurgie et transformation des métaux	889	22 087	18,9	30,1	81,8
Industrie textile	138	4 324	37,6	61,2	81,6
Ind. des composants électriques et électroniques	57	2 092	55,5	82,9	80,0
Ind. des équipements électriques et électroniques	240	1 839	26,9	43,1	77,4
Chimie, caoutchouc, plastiques	193	7 887	28,2	44,3	77,1
Industries des équipements mécaniques	713	10 457	12,2	22,1	76,6
Industrie automobile	40	5 550	54,7	86,3	75,6

Source : Insee, Clap 2006

L'industrie en Champagne-Ardenne

Système décisionnel

Autonomie et dépendance

Unité : %

Taux d'autonomie	38,2
Taux de dépendance	61,8

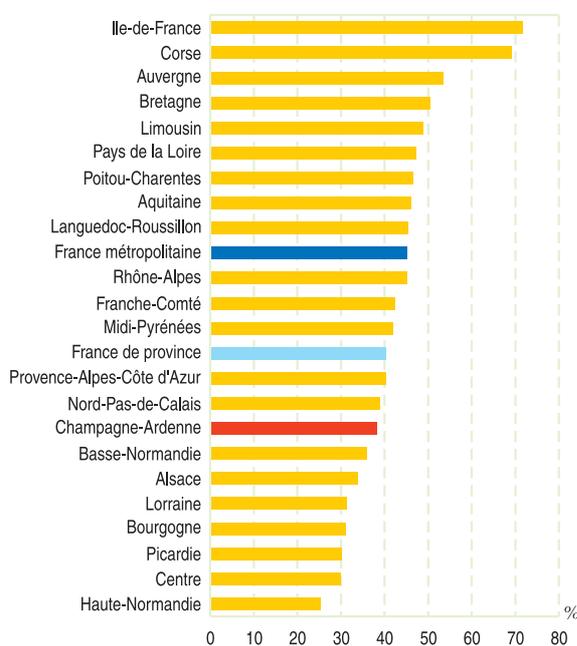
Sources : Insee, Clap 2006 et Lifi 2006

Le centre de décision est soit la tête de groupe si l'établissement est contrôlé par un groupe, soit le siège social de l'entreprise.

Taux d'autonomie : rapport entre les effectifs salariés dépendant d'un centre de décision en Champagne-Ardenne et l'ensemble des salariés de Champagne-Ardenne.

Taux de dépendance : rapport entre les effectifs salariés dépendant d'un centre de décision hors Champagne-Ardenne et l'ensemble des salariés de Champagne-Ardenne.

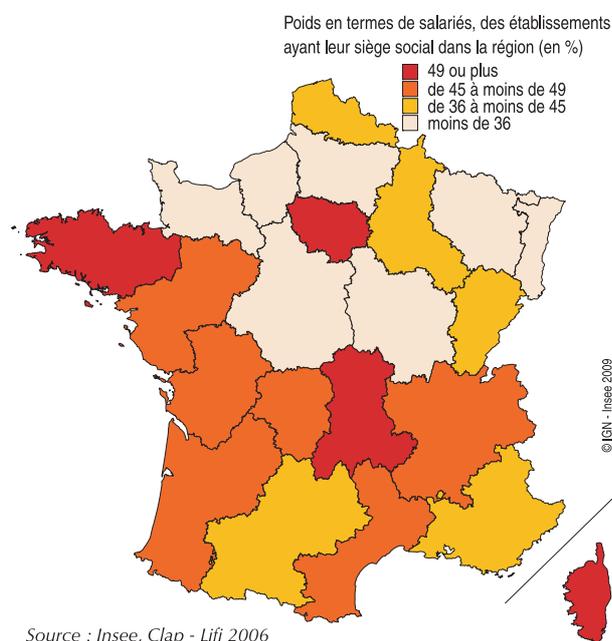
Taux d'autonomie des industries régionales



Sources : Insee, Clap et Lifi 2006

Note de lecture : Parmi l'ensemble des salariés de l'industrie de Champagne-Ardenne, 38,2 % dépendent d'un centre de décision localisé en Champagne-Ardenne.

Taux d'autonomie des industries régionales



Taux de contrôle des centres de décision régionaux sur l'industrie des autres régions françaises

Unité : %

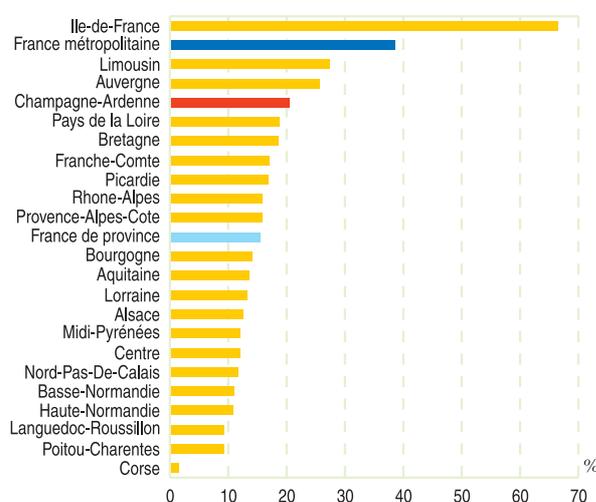
Taux de contrôle	20,5
------------------	------

Sources : Insee, Clap 2006 et Lifi 2006

Taux de contrôle : rapport entre les effectifs salariés des établissements hors Champagne-Ardenne relevant d'un centre de décision localisé en Champagne-Ardenne et l'ensemble des salariés relevant d'un centre de décision localisé en Champagne-Ardenne.

L'industrie en Champagne-Ardenne

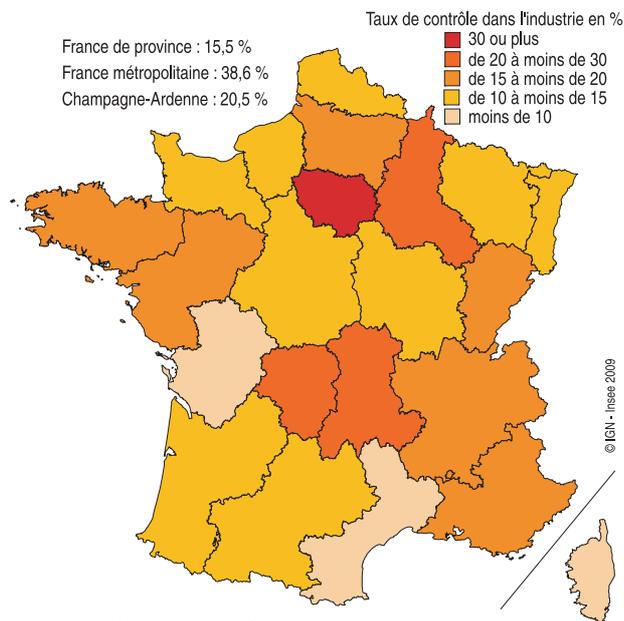
Taux de contrôle des régions sur l'industrie



Source : Insee, Clap - Lifi 2006

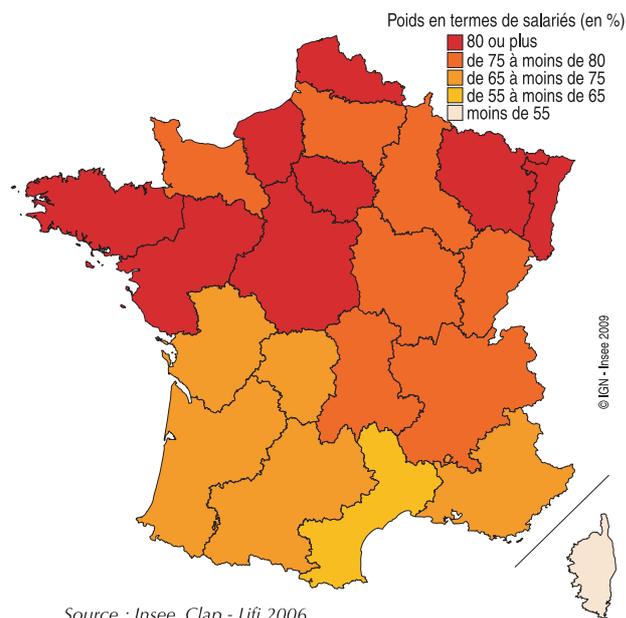
Note de lecture : Parmi l'ensemble des salariés de l'industrie relevant d'un centre de décision localisé en Champagne-Ardenne, la Champagne-Ardenne contrôle 20,5 % des effectifs salariés en dehors de la Champagne-Ardenne

Taux de contrôle des industries régionales



Présence des groupes

Poids des groupes dans les régions



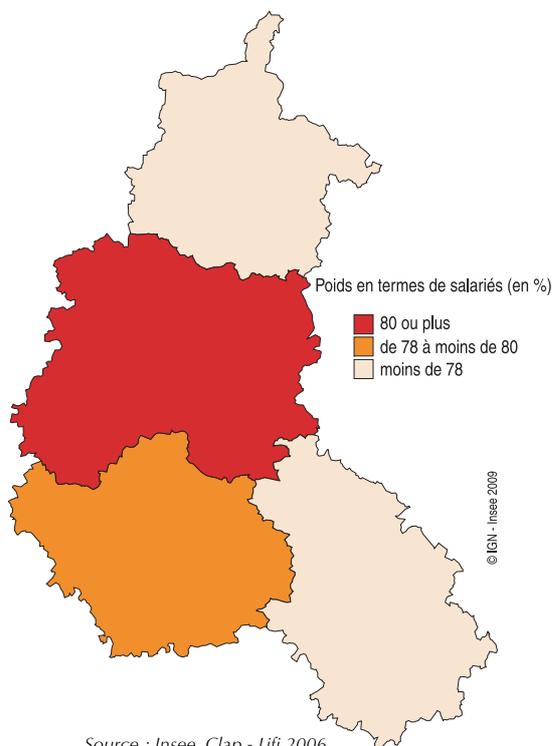
Répartition des effectifs salariés selon l'appartenance à un groupe

Unité : %	Champagne-Ardenne	France Métropolitaine
Groupes	79,7	78,3
Groupes français	49,6	51,9
dont de Champagne-Ardenne	18,8	-
Groupes étrangers	30,1	26,4
Hors groupe	20,3	21,7

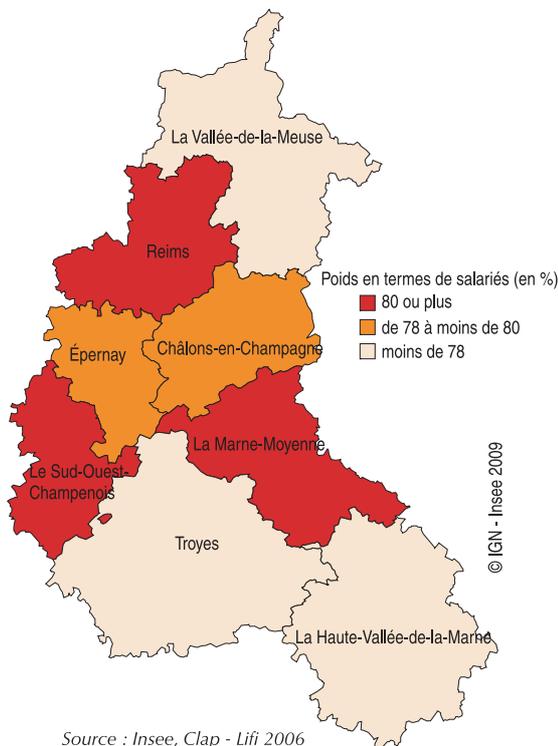
Sources : Insee Clap 2006 - Lifi 2006

L'industrie en Champagne-Ardenne

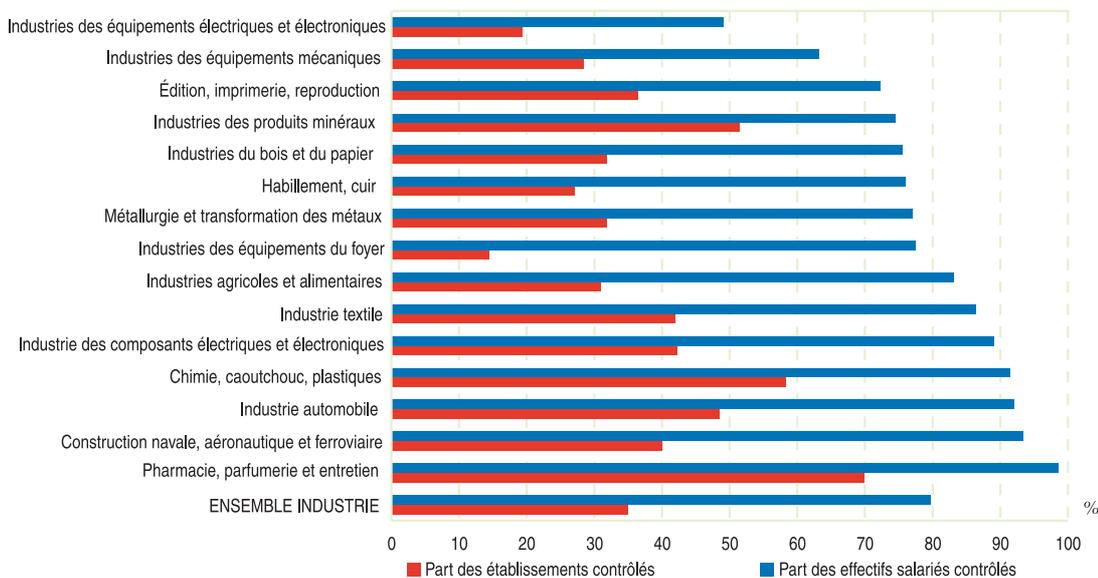
Poids des groupes dans les départements



Poids des groupes dans les zones d'emploi



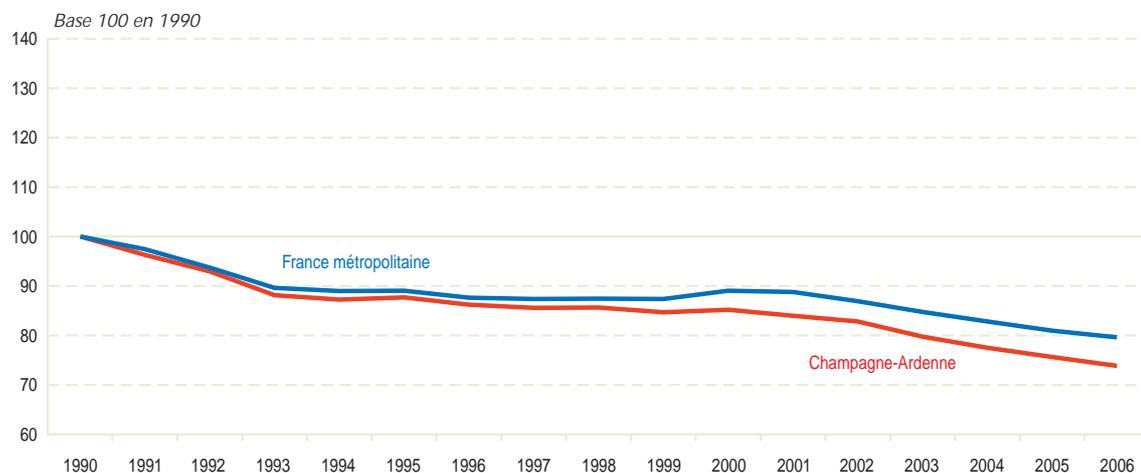
Part des établissements et part des salariés sous contrôle majoritaire d'un groupe



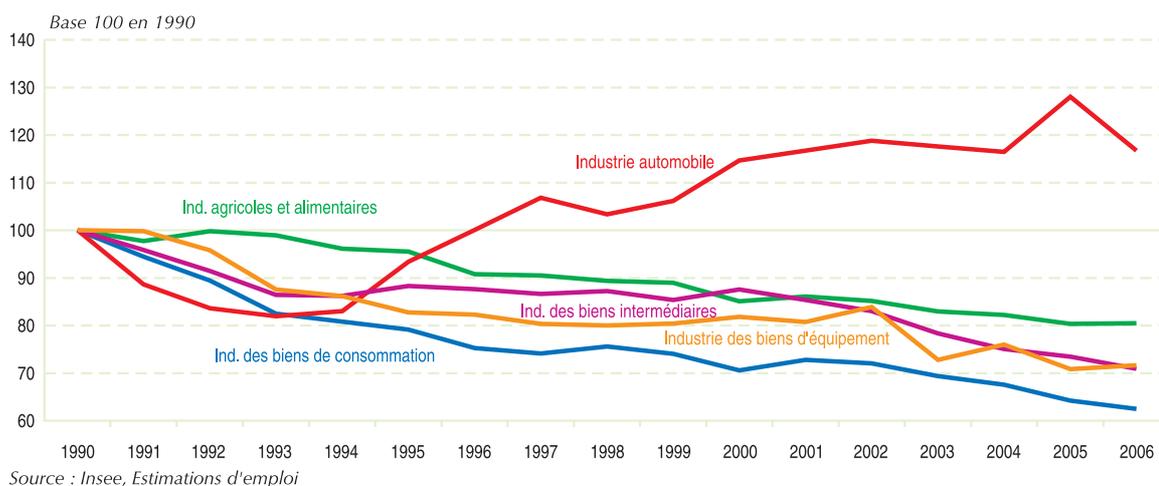
L'industrie en Champagne-Ardenne

Emploi salarié

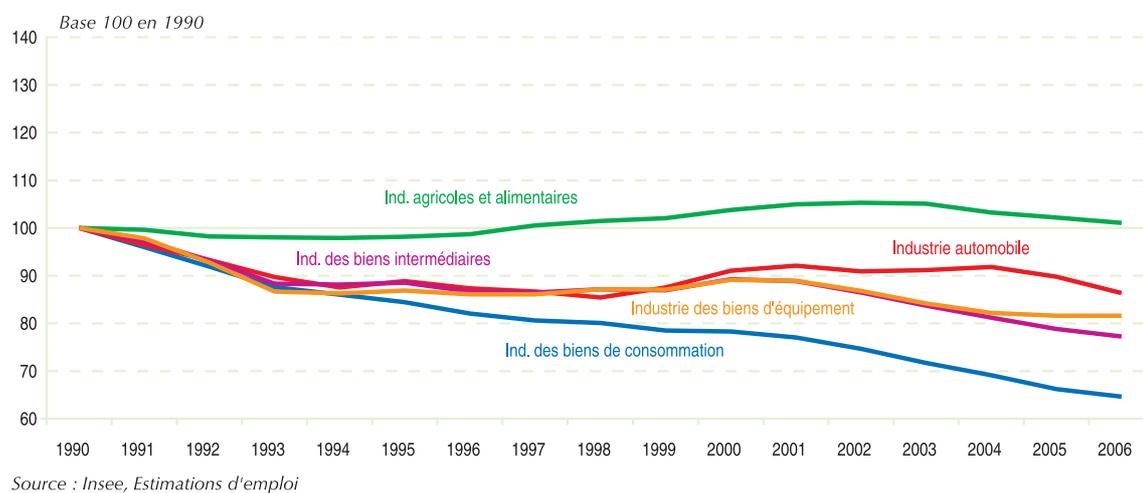
Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie



Évolution de l'emploi salarié dans les principaux secteurs industriels en Champagne-Ardenne



Évolution de l'emploi salarié dans les principaux secteurs industriels en France métropolitaine



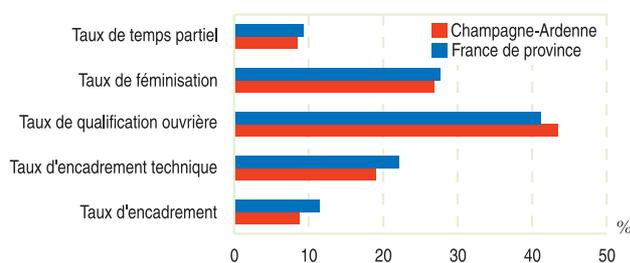
L'industrie en Champagne-Ardenne

Répartition des salariés par sexe et catégorie socioprofessionnelle

Unité : %	Champagne-Ardenne			France de province		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Cadres	8,7	81,7	18,3	11,5	80,6	19,4
Prof. intermédiaires	19,0	74,2	25,8	22,1	74,9	25,1
Employés	7,3	18,2	81,8	7,2	19,7	80,3
Ouvriers qualifiés	43,5	85,0	15,0	41,1	83,4	16,6
Ouvriers non qualifiés	21,5	63,9	36,1	18,0	60,0	40,0
Ensemble	100,0	73,2	26,8	100,0	72,4	27,6

Source : Insee, DADS 2006

Caractéristiques des salariés



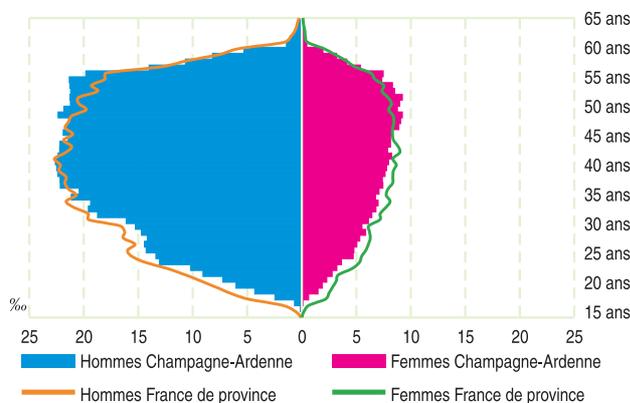
Source : Insee, DADS 2006

Taux de qualification ouvrière : part des ouvriers qualifiés parmi l'ensemble des salariés

Taux d'encadrement technique : part des cadres moyens et des techniciens parmi l'ensemble des salariés

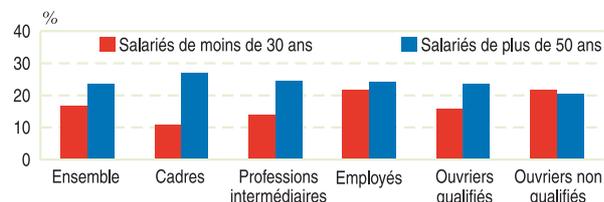
Taux d'encadrement : part des cadres parmi l'ensemble des salariés

Âge des salariés



Source : Insee, DADS 2006

Part des salariés de moins de 30 ans et de plus de 50 ans



Source : Insee, DADS 2006

Note de lecture : parmi les cadres, 11 % ont moins de 30 ans et 27 % ont plus de 50 ans

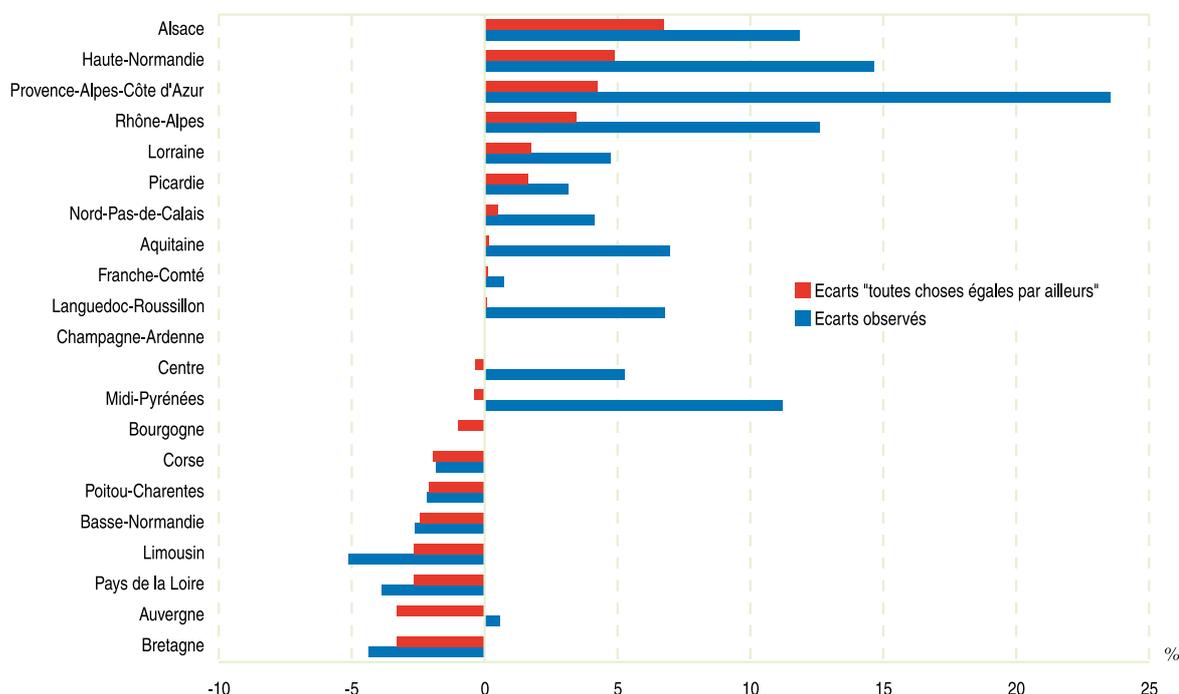
Salaires horaires bruts moyens

Unité : euro	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Champagne-Ardenne	France de province	Champagne-Ardenne	France de province	Champagne-Ardenne	France de province
Cadres	31,0	31,0	32,0	32,0	26,6	26,4
Prof. intermédiaires	18,2	18,3	18,5	18,8	17,1	16,6
Employés	13,4	13,2	14,7	14,9	13,1	12,8
Ouvriers qualifiés	13,4	13,5	13,7	13,8	11,7	11,7
Ouvriers non qualifiés	11,6	11,4	12,0	11,9	10,7	10,7
Total	15,5	16,3	16,2	17,1	13,7	14,0

Source : Insee, DADS 2006

L'industrie en Champagne-Ardenne

Écarts de salaires dans l'industrie entre la Champagne-Ardenne et les autres régions de province



Source : Insee, DADS 2006

Note de lecture : Dans l'industrie, en Alsace, le salaire horaire brut moyen est supérieur de 11,9 % à celui de la Champagne-Ardenne. « Toutes choses égales par ailleurs », c'est à dire si les profils des salariés (âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle) et des entreprises (taille, activité) étaient les mêmes d'une région à l'autre, la différence de salaire entre les deux régions n'est plus que de 6,7 %.

Commerce extérieur

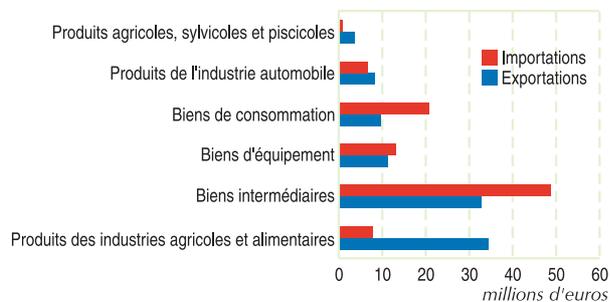
Avertissement : Les statistiques régionales du commerce extérieur sont établies à partir du numéro de département de destination effective ou d'expédition initiale. Cependant, la localisation exacte de la région de production ou de consommation n'est pas aisée. En particulier pour les produits agricoles ou pétroliers et l'automobile. L'interprétation des données appelle donc à une certaine prudence.

Le commerce extérieur

	Champagne-Ardenne	France métropolitaine	Part de la Champagne-Ardenne dans la France métropolitaine (%)
Unité : million d'euros			
Exportations	7 755	385 142	2,0
Importations	5 810	428 370	1,4

Source : Direction générale des douanes et des droits indirects 2006

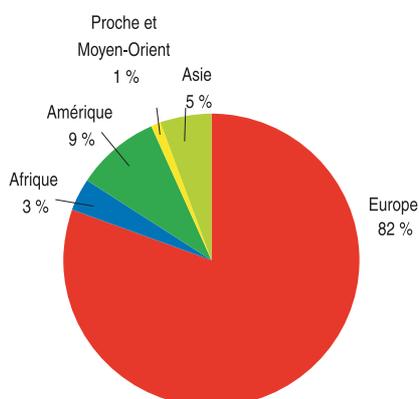
Exportations et importations par groupe de produits en Champagne-Ardenne



Source : Direction générale des Douanes et des droits indirects 2006

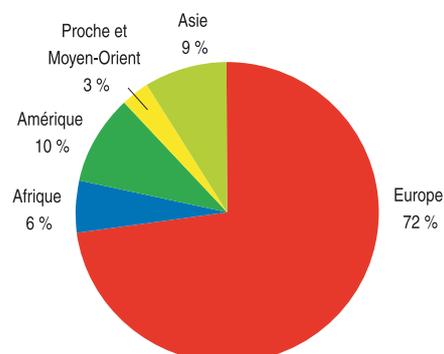
L'industrie en Champagne-Ardenne

Destination des exportations de Champagne-Ardenne



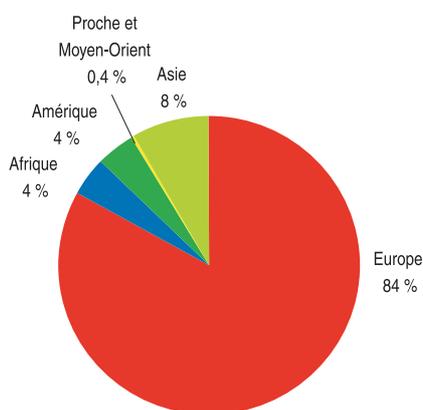
Source : Direction générale des Douanes et des droits indirects 2006

Destination des exportations de France



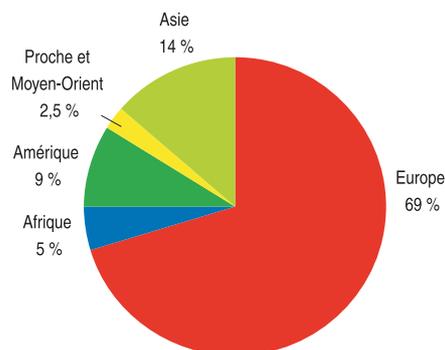
Source : Direction générale des Douanes et des droits indirects 2006

Origine des importations de Champagne-Ardenne



Source : Direction générale des Douanes et des droits indirects 2006

Origine des importations de France



Source : Direction générale des Douanes et des droits indirects 2006

Recherche et développement

Répartition des dépenses intérieures de R&D (DIRD) et des effectifs de chercheurs en Champagne-Ardenne

	Secteur public	Entreprises	Total
DIRD (en million d'euros)	62,4	196,3	258,7
dont : industrie	///	189,9	189,9
Nombre de chercheurs (en équivalent temps plein)	692	888	1 580
dont : industrie	///	850	850

Source : MEN - MESR - DEPP C2 - 2006

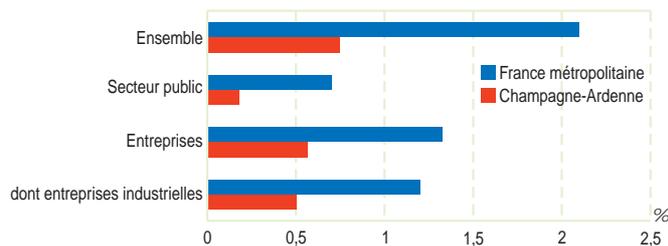
Répartition des dépenses intérieures de R&D (DIRD) et des effectifs de chercheurs en France métropolitaine

	Secteur public	Entreprises	Total
DIRD (en million d'euros)	12 582,1	23 914,9	36 497,0
dont : industrie	///	20 684,0	20 684,0
Nombre de chercheurs (en équivalent temps plein)	92 323	114 055	206 378
dont : industrie	///	91 117	91 117

Source : MEN - MESR - DEPP C2 - 2006

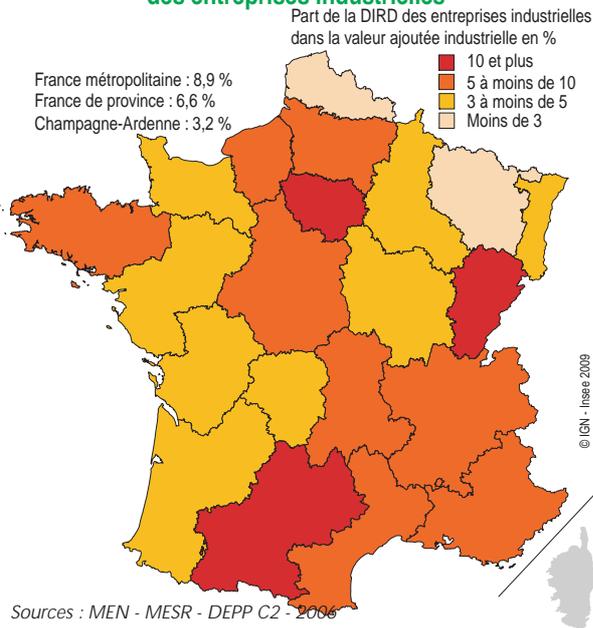
L'industrie en Champagne-Ardenne

Part des dépenses de R&D dans le PIB

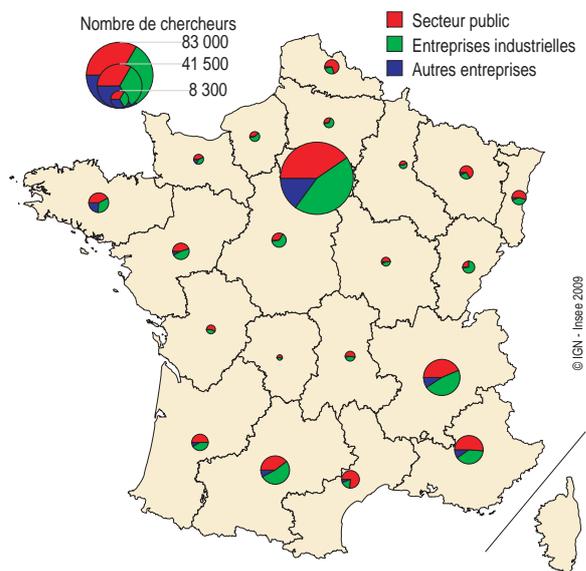


Sources : Insee - MEN - MESR DEPP C2 - 2006

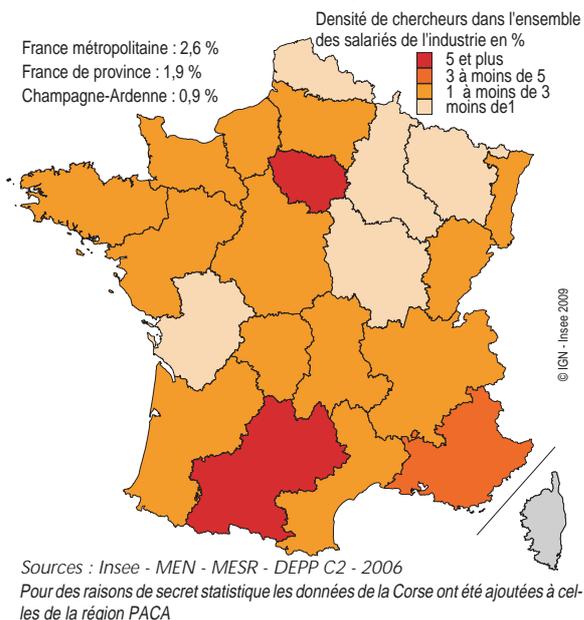
Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises industrielles



Les chercheurs en France



Les chercheurs dans les entreprises industrielles



L'industrie en Champagne-Ardenne

Environnement

Allocations et émissions de CO₂ par secteur en Champagne-Ardenne

Unités : tonne et %

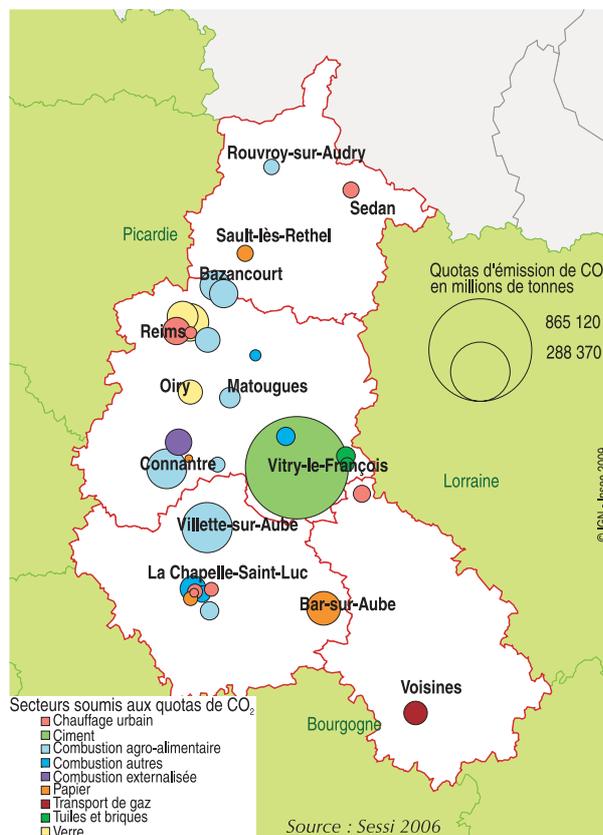
Secteurs	Quotas alloués		Emissions		Part de la Champagne-Ardenne en France	
	Quotas	%	Emissions	%	Quotas	Emissions
Ciment	865 122	36,7	810 131	42,8	6,1	5,6
Papier	135 616	5,8	101 942	5,4	2,7	3,1
Transport de gaz	60 776	2,6	55 126	2,9	6,9	7,3
Verre	241 632	10,2	188 522	10,0	6,0	5,2
Chauffage urbain	158 047	6,7	116 619	6,2	2,0	2,0
Combustion agro-alimentaire	672 195	28,5	467 296	24,7	9,5	9,5
Combustion autres	125 679	5,3	79 019	4,2	3,2	3,3
Combustion externalisée	56 882	2,4	41 166	2,2	1,5	1,7
Tuiles et briques	43 608	1,9	33 875	1,8	3,2	3,3
Ensemble*	2 359 557	100,0	1 893 696	100,0	4,9	4,9

Source : Sessi 2006

Champ : Le champ est celui des établissements dont la liste est fixée par arrêté du 25 février 2005 "fixant la liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas d'émissions de gaz à effet de serre et le montant des quotas affectés".

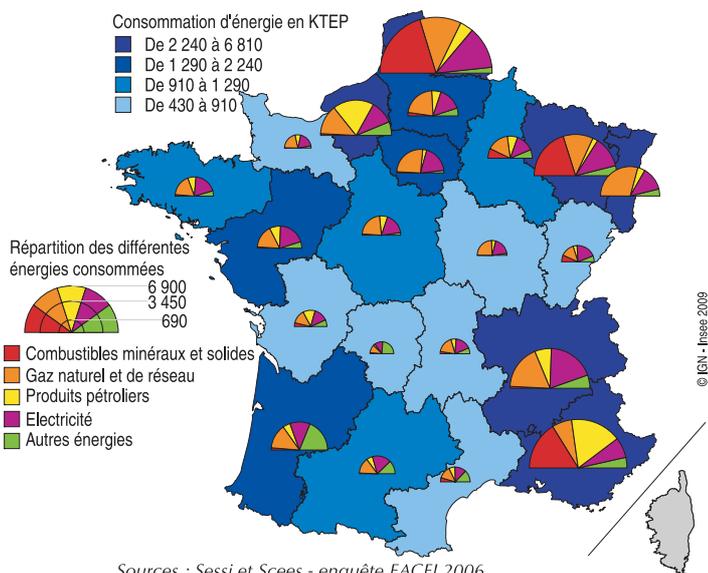
*Seuls les secteurs présents en Champagne-Ardenne sont comptabilisés

Établissements champardennais soumis aux quotas de CO₂ par secteur d'activité



L'industrie en Champagne-Ardenne

Consommation d'énergie dans l'industrie



Sources : Sessi et Scees - enquête EACEI 2006

Consommation d'énergie dans l'industrie

Unité : Ktep	Combustibles minéraux et solides (CMS)	Gaz naturel et de réseau	Produits pétroliers	Electricité	Autres énergies	Ensemble
Champagne-Ardenne	183,3	407,9	194,0	340,0	162,7	1 287,9
France métropolitaine	6 986,3	12 406,4	6 258,5	11 121,7	4 279,1	41 052,0
Rang sur les 21 régions de France métropolitaine*	4	12	8	13	12	11

* Les données de Corse sont ajoutées à celles de PACA
Sources : Sessi et Scees - enquête EACEI 2006

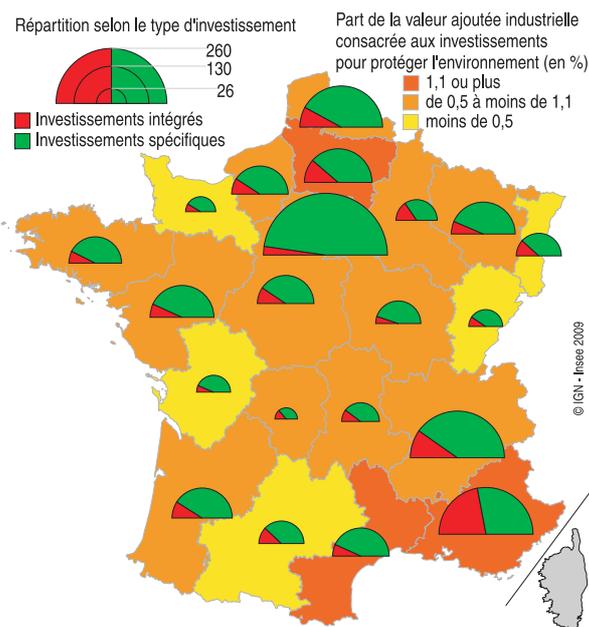
Les investissements de l'industrie pour protéger l'environnement

Unité : million d'euros	Total des investissements pour protéger l'environnement	Investissements intégrés (part antipollution)	Investissements spécifiques
Champagne-Ardenne	37,6	11,6	26,0
France métropolitaine	1 497,7	275,6	1 222,1
Rang sur les 21 régions de France métropolitaine*	16	8	16

* Les données de Corse sont ajoutées à celles de PACA
Sources : Sessi et Scees - enquête antipollution 2006

Investissements spécifiques : ils sont dédiés à l'environnement : matériel de mesure des polluants, filtres, décanteurs, bennes, bacs de rétention...
Investissements intégrés : ils sont intégrés dans les outils de production ayant des performances environnementales : équipement consommant moins d'eau, émettant moins de fumée, de gaz..., véhicules propres ...

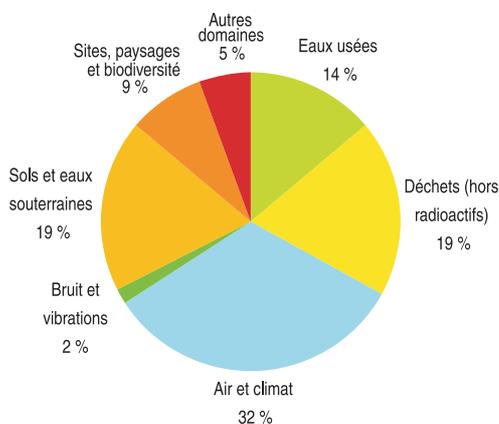
Les investissements de l'industrie pour protéger l'environnement



Sources : Sessi et Scees - enquête antipollution 2006
Insee, comptes régionaux 2006

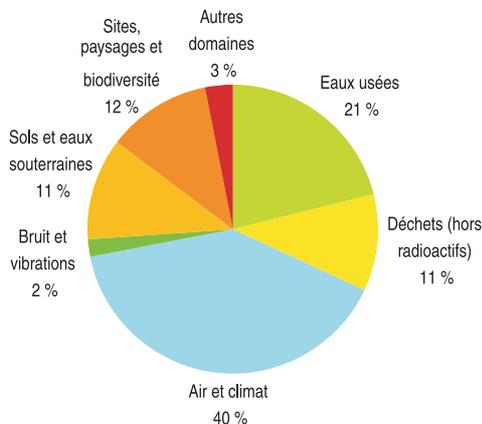
L'industrie en Champagne-Ardenne

Investissements spécifiques par domaine en Champagne-Ardenne



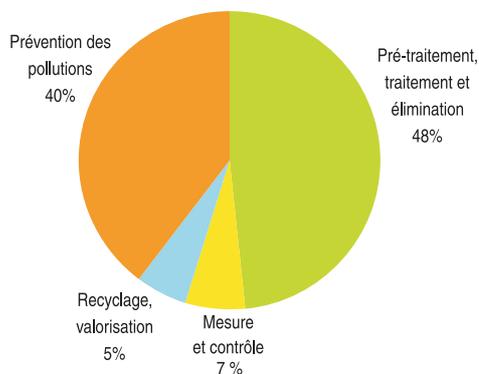
Sources : Sessi et Scees - enquête antipollution 2006

Investissements spécifiques par domaine en France métropolitaine



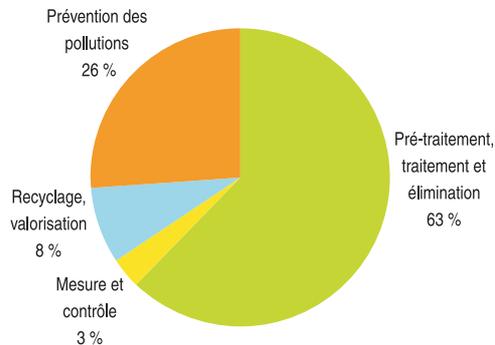
Sources : Sessi et Scees - enquête antipollution 2006

Investissements spécifiques par nature en Champagne-Ardenne



Sources : Sessi et Scees - enquête antipollution 2006

Investissements spécifiques par nature en France métropolitaine



Sources : Sessi et Scees - enquête antipollution 2006

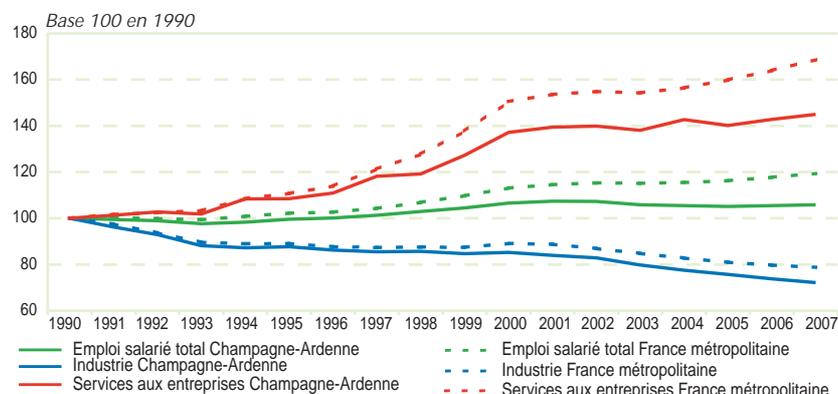
Emplois dans l'industrie et les services aux entreprises

Depuis le premier choc pétrolier de 1974, le nombre d'emplois industriels ne cesse de diminuer. L'avancée du libre-échange, la révolution des transports, l'élargissement de la concurrence des pays à bas coût de main d'œuvre, les nouvelles technologies, l'accroissement de la productivité, la restructuration des entreprises, l'accroissement des facteurs financiers dans les décisions industrielles sont, en plus des chocs conjoncturels, autant de raisons qui expliquent le déclin des emplois industriels. Les secteurs fortement implantés en Champagne-Ardenne sont les plus touchés par ces mutations. Le textile et l'habillement délocalisent, la métallurgie se réorganise et supprime des emplois, l'automobile et la verrerie modernisent leurs chaînes de fabrication et licencient.

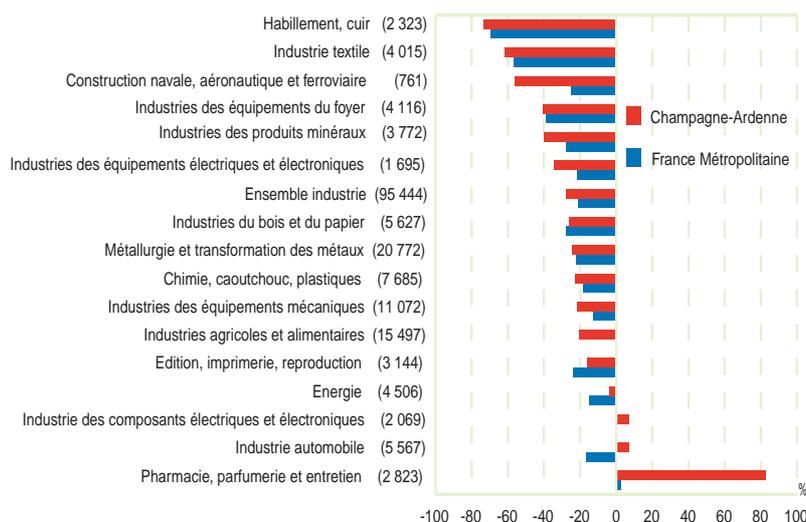
Au début des années 1990, la croissance fléchit, la France entre dans la récession de 1993 qui marque le point bas de la courbe de l'emploi en Champagne-Ardenne. Entre 1990 et 1993, l'emploi diminue dans tous les secteurs, industrie, construction, agriculture, à l'exception de celui des services. En conséquence d'importantes restructurations et fermetures, notamment dans le textile et l'habillement, l'industrie champardennaise est davantage touchée par les réductions d'effectifs que l'industrie française (-12 % contre -10 %). A partir de 1993, les efforts de modernisation et de restructuration de l'appareil productif permettent d'enrayer la baisse d'effectifs et les emplois industriels se stabilisent. Mais dès 2002, l'emploi industriel repart à la baisse.

Entre 1990 et 2007, l'industrie champardennaise a perdu 37 000 salariés et emploie aujourd'hui 95 400 salariés. Hormis l'industrie des composants électriques et électroniques, l'industrie automobile et le secteur de la pharmacie, parfumerie et entretien, tous les secteurs industriels perdent des emplois salariés. Les secteurs du textile et de l'habillement sont particulièrement affectés avec une diminution des deux tiers de leurs effectifs (19 000 salariés en 1990 et 6 300 en 2007).

Evolution de l'emploi salarié



Évolution de l'emploi salarié industriel entre 1990 et 2007

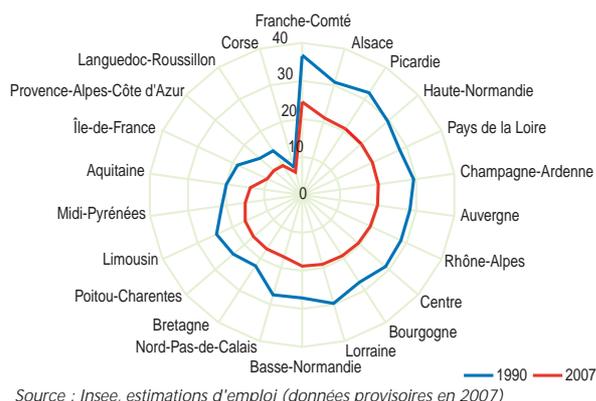


Note de lecture : Entre 1990 et 2007, les effectifs de l'industrie automobile ont augmenté de 7 % en Champagne-Ardenne et diminué de 16,3 % en France métropolitaine. En 2007, l'industrie automobile champardennaise compte 5 567 salariés

Emplois dans l'industrie et les services aux entreprises

Si jusqu'en 1999 la Champagne-Ardenne ne s'est pas démarquée de l'évolution nationale, à partir du début de la décennie 2000, qui coïncide aussi avec l'envolée du recours à l'intérim, la baisse est plus marquée. Ainsi, sur la période 1990-2007, la baisse des emplois industriels a été plus marquée dans la région qu'au niveau national (28 % en Champagne-Ardenne contre 21 %). En 2007, l'industrie ne pèse

Part de l'industrie dans l'emploi salarié total des régions en %

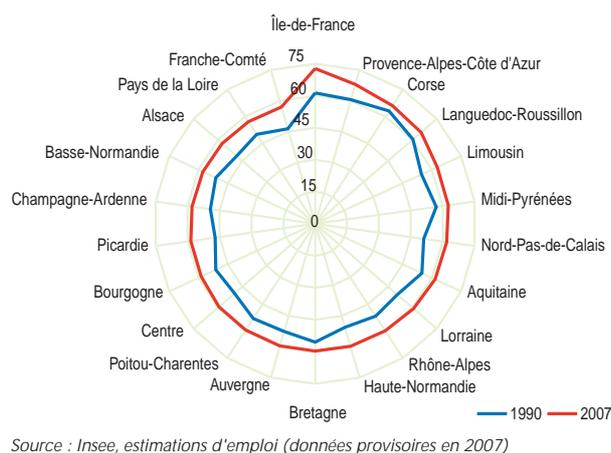


Note de lecture : les régions sont classées selon le poids décroissant de la part du secteur industriel en 2007. La Franche-Comté, avec 24,5 % est la première région industrielle française selon la part de l'industrie dans l'emploi salarié total des régions. En Champagne-Ardenne, la part de l'emploi salarié industriel est de 29,3 % en 1990 et 20,0 % en 2007.

plus que pour 20% dans l'emploi salarié total de la région, 9 points de moins qu'en 1990. Le paysage économique se modifie en Champagne-Ardenne comme dans toutes les régions : la part de l'industrie dans l'emploi diminue pendant que celle des services augmente.

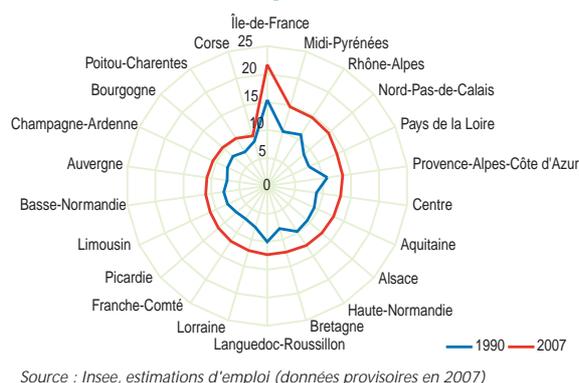
Deux phénomènes compliquent l'analyse et rendent délicate l'évaluation du poids réel de l'industrie dans l'emploi. D'une part, le processus d'externalisation de fonctions annexes se généralise et s'accélère et d'autre part, le recours au travail temporaire – classé dans les services aux entreprises – prend son essor. Cette évolution a pour conséquence un transfert des emplois du périmètre industriel vers la sphère des services aux entreprises. Une étude, réalisée en 2005 par le Sessi (service des études et statistiques industrielles), sur le recours de l'industrie aux services, montre qu'en France la plupart des entreprises industrielles recourent à une gamme étendue de services par le biais de prestataires spécialisés : les achats de services des entreprises industrielles représentant en moyenne 9 % de leur chiffre d'affaires.

Part des services dans l'emploi salarié total des régions en %



Note de lecture : les régions sont classées selon le poids décroissant de la part du secteur des services en 2007. L'Île de France, avec 72,8 % des effectifs salariés est la première région française pour la part des services dans l'emploi salarié total des régions. En Champagne-Ardenne, la part de l'emploi salarié dans les services est de 49,3 % en 1990 et 57,9 % en 2007.

Part des services aux entreprises dans l'emploi salarié total des régions en %



Note de lecture : les régions sont classées selon le poids décroissant de la part du secteur des services aux entreprises en 2007. L'Île de France, avec 21,7 % des effectifs salariés est la première région française pour la part des services aux entreprises dans l'emploi salarié total des régions. En Champagne-Ardenne, la part de l'emploi salarié dans les services aux entreprises est de 7,7 % en 1990 et 10,6 % en 2007.

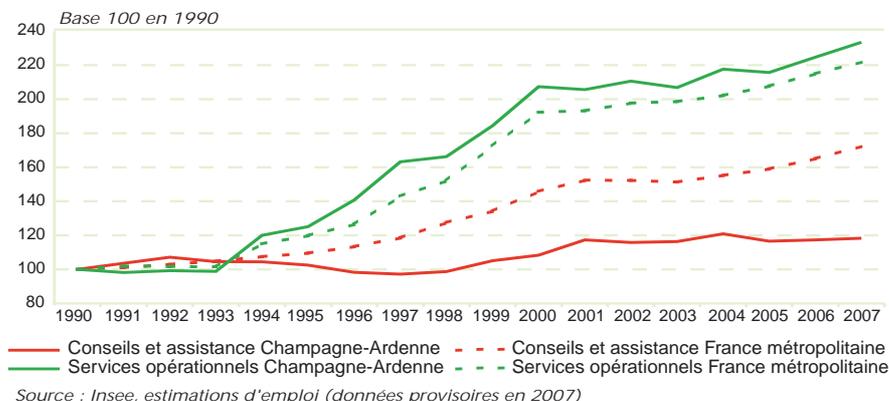
Emplois dans l'industrie et les services aux entreprises

En Champagne-Ardenne, le nombre de salariés employés par les services aux entreprises qui incluent les télécommunications, la recherche et le développement, les activités de conseil et d'assistance (services informatiques, ingénierie, études, publicité...) et les services opérationnels (intérim, nettoyage, gardiennage...) est passé de 34 900 en 1990 à 50 600 en 2007, soit une progression de 45 % (69 % au niveau national). Parmi ces salariés, 50 % exercent leur activité dans les services opérationnels et 30 % dans les activités de conseil et d'assistance.

Dans les services de conseil et d'assistance, le nombre de salariés a beaucoup moins progressé en Champagne-Ardenne qu'au niveau national (+ 18,3 % entre 1990 et 2007 contre + 72,3 %). L'industrie champardennaise, comprenant en proportion davantage de petites ou moyennes entreprises qu'au niveau national et moins de grandes, focalise davantage les achats de services sur les prestations indispensables au fonctionnement, au détriment de services de conseil et d'assistance (architecture, ingénierie, études techniques et contrôle).

En 2005, en Champagne-Ardenne, le travail temporaire, comptabilisé dans les services opérationnels indépendamment de l'activité réellement exercée par les intérimaires, concernait 12 800 emplois en équivalent temps plein. Parmi eux, 7 000 étaient utilisés par des entreprises industrielles, soit un taux de recours moyen représentant 8,5 % des effectifs salariés de l'industrie. Le recours était le plus important dans les secteurs de la filière automobile : automobile (17%), chimie-caoutchouc-plastiques (14 %) et métallurgie-travail des métaux (11 %). Compte-tenu du poids de cette filière dans l'industrie, le recours global de l'industrie à l'intérim est plus important qu'au niveau national (8,5 % contre 6,6 %).

Évolution de l'emploi salarié



Emplois dans l'industrie et les services aux entreprises

L'évolution des emplois industriels dans les zones d'emploi

Entre 1998 et 2007, deux périodes ont marqué l'évolution de l'emploi salarié industriel. La forte reprise de l'activité amorcée en 1997 permet de stabiliser les effectifs salariés industriels jusqu'en 2001. A partir de 2002, la phase d'expansion de l'activité marque le pas et la Champagne-Ardenne connaît une baisse des emplois industriels plus importante qu'au niveau national.

Compte-tenu des spécialisations industrielles des territoires, dans les zones d'emploi champardennaises, l'évolution de l'emploi salarié industriel n'a pas été de même ampleur différente. Entre 1998 et 2002, les effectifs industriels augmentent dans la Haute vallée de la Marne (+ 3,1 %) et la Vallée de la Meuse (+ 1,1 %), spécialisées dans la métallurgie et le travail des métaux. A contrario, sur la même période, la Champagne-Ardenne perd 3,3 % de ses effectifs industriels, de même que les six autres zones d'emploi.

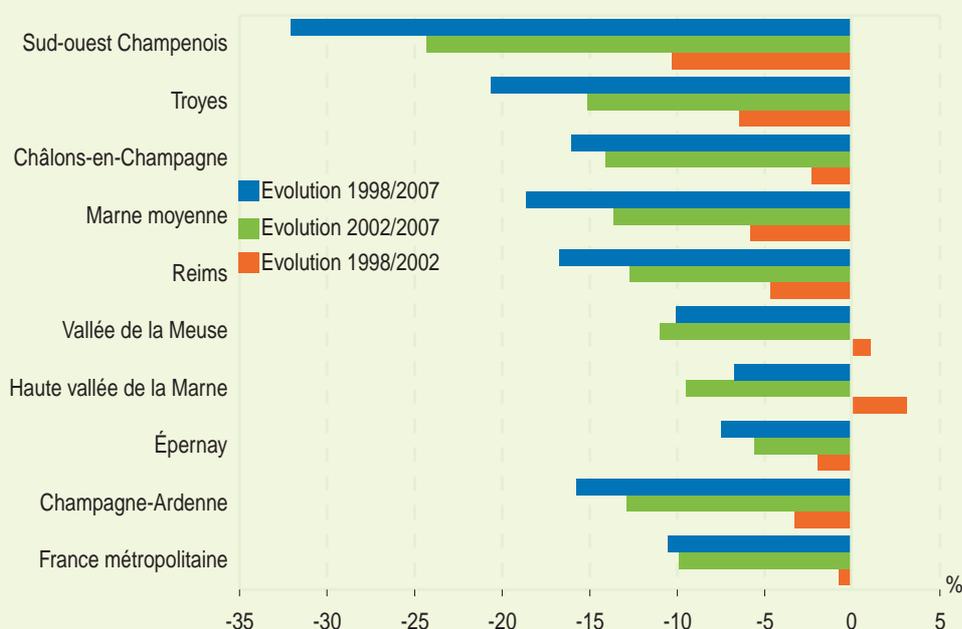
Entre 2002 et 2007, comparée à la situation nationale, la baisse des effectifs salariés dans l'industrie a été de plus grande ampleur en Champagne-Ardenne (- 12,9 % contre - 9,9 % au niveau national). Dans les zones d'emploi de la région, la diminution s'étend de - 5,6 % pour la zone d'emploi d'Épernay à - 24,3 % pour celle du Sud-ouest champenois. C'est dans cette dernière que la part de l'emploi salarié industriel a le plus diminué, en perdant 10 points entre 1998 et 2007.

Part de l'industrie dans l'emploi salarié total

unité : %	1998	2007
Vallée de la Meuse	30,0	26,9
Reims	17,1	13,1
Châlons-en-Champagne	14,6	11,6
Épernay	28,3	26,3
Marne moyenne	29,1	24,7
Sud-ouest Champenois	34,8	24,8
Troyes	26,9	20,6
Haute vallée de la Marne	25,3	23,1
Champagne-Ardenne	24,4	20,0
France métropolitaine	19,4	15,6

Source : Insee, estimations d'emploi (données provisoires en 2007)

Évolution de l'emploi salarié industriel dans les zones d'emploi de Champagne-Ardenne

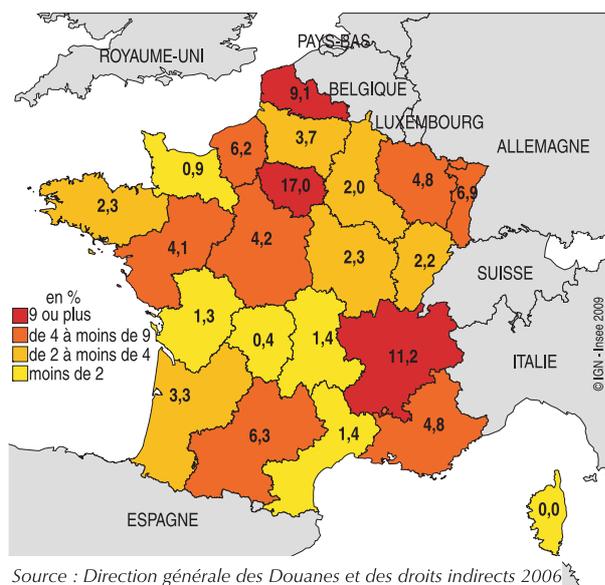


Source : Insee, estimations d'emploi (données provisoires pour 2007)

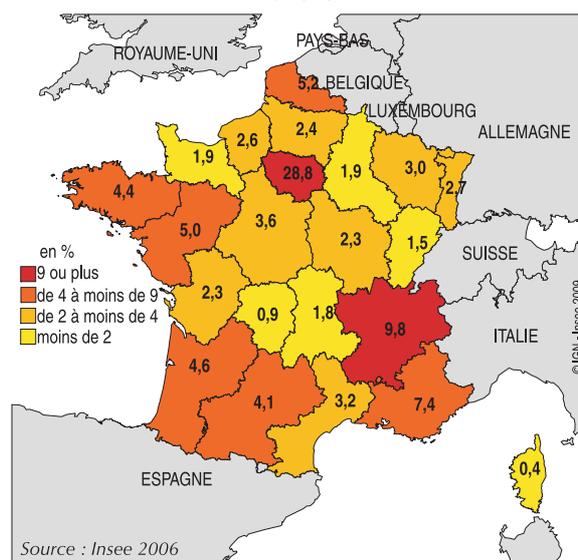
Le commerce extérieur de la Champagne-Ardenne

Les régions ne contribuent pas aux résultats du commerce extérieur de la France proportionnellement à leur poids économique. Les résultats à l'exportation varient fortement d'une région à l'autre selon leurs spécialisations industrielles, les caractéristiques de leur tissu économique et leur positionnement géographique. A côté des mesures nationales, les dispositifs publics territoriaux en matière d'appui à l'exportation peuvent aussi avoir un effet sur l'intensité des ventes à l'étranger des régions, à travers en particulier le volet international des schémas régionaux de développement économique (SRDE) élaborés par les Conseils régionaux.

Poids des régions dans les exportations françaises



Poids des régions dans le produit intérieur brut national



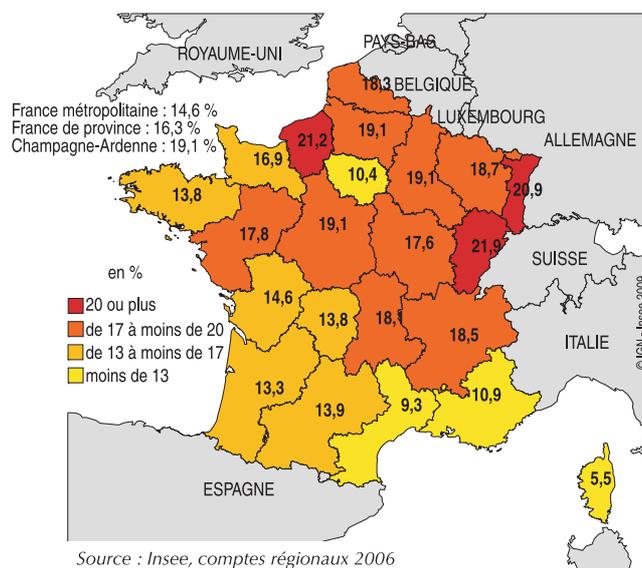
Les différences de structure économique entre les régions se retrouvent naturellement en matière de commerce extérieur. En 2006, l'industrie manufacturière qui inclut les produits des industries agroalimentaires représente en France métropolitaine 93,7 % des exportations et 85,4 % des importations. Aussi, les régions qui bénéficient d'une valeur ajoutée élevée dans le secteur industriel, disposent d'un potentiel exportateur généralement plus important. L'Alsace, compte-tenu du caractère très industrialisé de son économie, de la diversité de son industrie et de la présence de nombreuses filiales de groupes allemands est la 4e région exportatrice française. Elle gagne ainsi 8 places par rapport à son classement selon la contribution des régions françaises au PIB national.

A contrario, les régions à dominante tertiaire contribuent moins au commerce extérieur de la France. Le Languedoc-Roussillon perd ainsi 7 places d'un classement à l'autre, conséquence d'une économie régionale dominée par les services (commerce, tourisme, BTP, transports) et d'un tissu d'entreprises composé pour l'essentiel de TPE et PME faiblement exportatrices.

Avec 2 % des exportations et 1,4 % des importations de France métropolitaine, la Champagne-Ardenne se situe en 2006 à la 16e place au classement des 22 régions, à l'export comme à l'import.

Sa contribution aux échanges extérieurs français est conforme à sa contribution à la richesse produite sur le territoire national, en dépit de sa 4e place pour le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée régionale (19,1 %). Dix ans plus tôt, avec 2,4 % des ventes de biens manufacturés réalisées à l'étranger, la Champagne-Ardenne se classait au 15e rang des régions de France métropolitaine.

Poids du secteur industriel dans la valeur ajoutée régionale



Le commerce extérieur de la Champagne-Ardenne

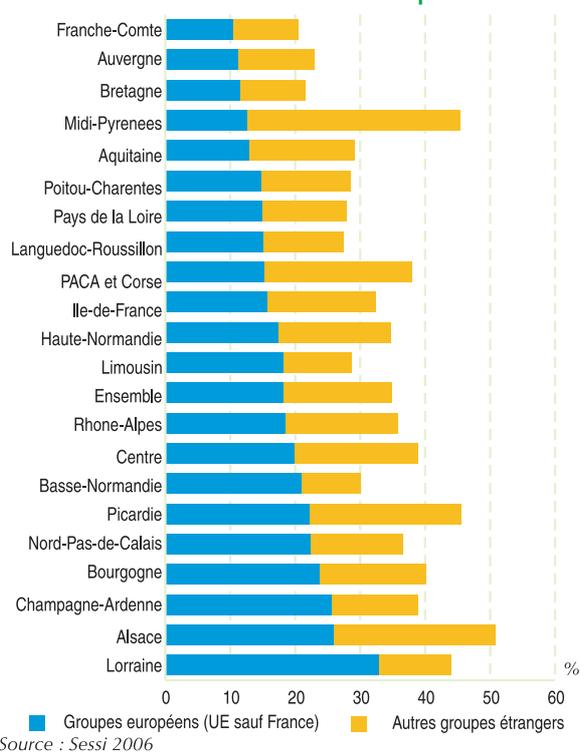
L'effet « groupes étrangers »

L'explosion des investissements étrangers et le marché unique européen ont favorisé l'émergence de grands groupes mondiaux qui multiplient les échanges internationaux entre filiales. L'implantation d'un groupe français à l'étranger, de même que le contrôle d'une entreprise française par un groupe étranger, favorisent les ventes à l'étranger de biens fabriqués en France. En 1999, date de la dernière enquête disponible, les échanges intragroupe représentaient déjà en France 41 % des exportations et 36 % des importations de biens manufacturés.

De fait, les industries régionales à forte pénétration étrangère devraient afficher de meilleurs résultats à l'exportation. En Midi-Pyrénées avec la présence du secteur aéronautique et spatial, 45,4 % des salariés dépendent d'un groupe étranger (3^e région française), et le taux d'exportation moyen des entreprises industrielles de plus de 20 salariés est le plus élevé de France (66,1%).

Pour la Champagne-Ardenne, qui occupe la 6^e place au classement des régions françaises selon la part des salariés contrôlés par un groupe étranger, l'effet pénétration étrangère sur les résultats à l'exportation des entreprises industrielles est moins visible. En effet, la taille des entreprises peut également influencer sur les ventes réalisées à l'étranger. Au niveau national, 60 % des entreprises de plus de 250 salariés ont des activités à l'exportation, contre 35 % des PMI de 20 à 49 salariés. Le tissu productif de l'industrie champardennaise très riche en établissements de 50 à 250 salariés, comprend moins de grandes structures.

Répartition des effectifs des établissements selon le statut de leur entreprise



Source : Sessi 2006

Note de lecture : En Champagne-Ardenne, 25,7 % des salariés des établissements industriels sont contrôlés par un groupe européen et 13,2 % par un autre groupe étranger.
Champ : Enquête sur les entreprises industrielles selon l'origine du capital - Établissements industriels des entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière (hors IAA) implantés en France.

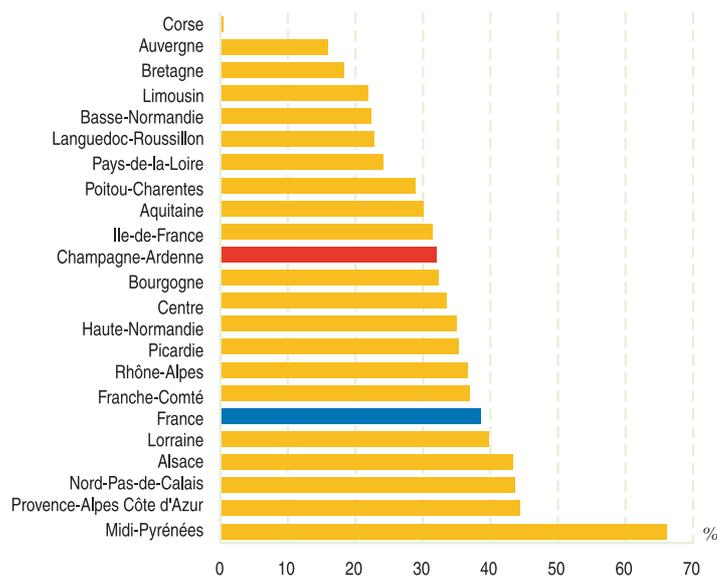
Enquête Annuelle d'entreprises (EAE)

Champ pour les données régionales : Entreprises industrielles de 20 salariés ou plus employant au moins 75 % de leurs effectifs dans la région.

Champ pour les données de la France : Entreprises industrielles de 20 salariés ou plus.

Taux d'exportation : Rapport entre les exportations et le chiffre d'affaires hors taxes.

Taux d'exportation dans l'industrie par région



Source : Sessi et Scees - EAE 2006

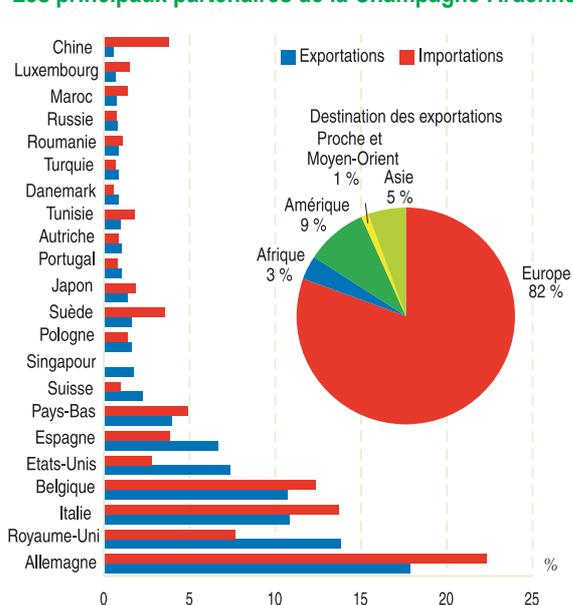
Le commerce extérieur de la Champagne-Ardenne

L'effet frontalier

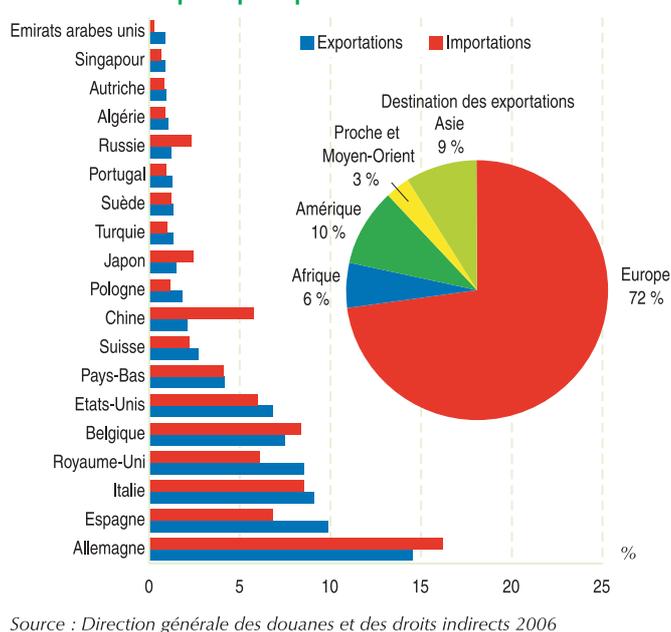
Malgré la mondialisation des échanges, l'Europe représente toujours 72 % des débouchés français en produits manufacturés, l'Asie à peine 10 %. Pour expliquer les écarts entre régions françaises en matière de ventes à l'étranger, s'ajoute aux facteurs économiques un effet de proximité. Les régions frontalières du Nord-Est et du Sud de la France sont généralement plus enclines à profiter de cet effet pour investir les marchés européens voisins. L'Allemagne compte ainsi pour plus de 40 % des ventes à l'étranger de l'Alsace et l'Espagne pour 24 % des exportations de Midi-Pyrénées.

Pour la Champagne-Ardenne, trois-quarts des échanges commerciaux sont réalisés avec les pays de l'Union européenne, dont plus de la moitié avec trois pays proches, auxquels s'ajoute l'Italie. L'effet de proximité joue avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique. L'Allemagne représente à elle seule 17,8 % des ventes et 22,3 % des achats de la région. Elle est suivie du Royaume-Uni, de l'Italie puis de la Belgique.

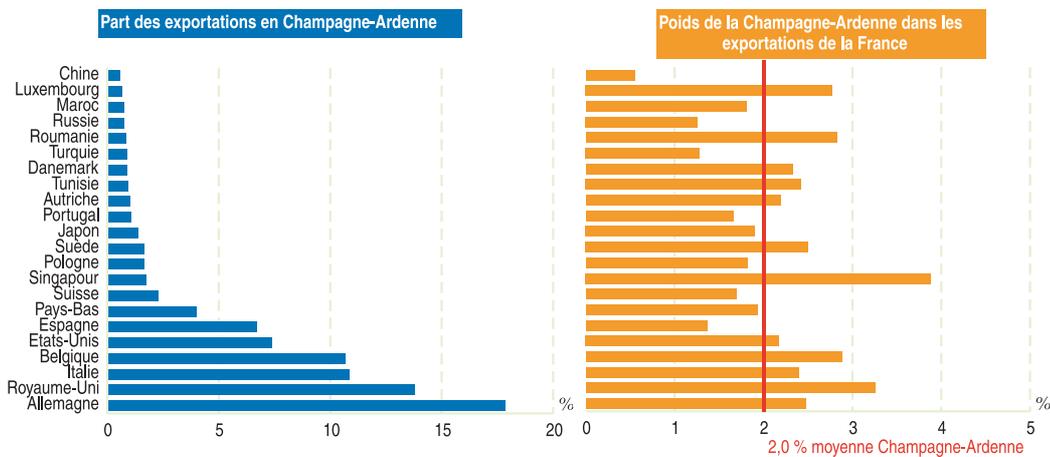
Les principaux partenaires de la Champagne-Ardenne



Les principaux partenaires de la France



Exportations par pays



Le commerce extérieur de la Champagne-Ardenne

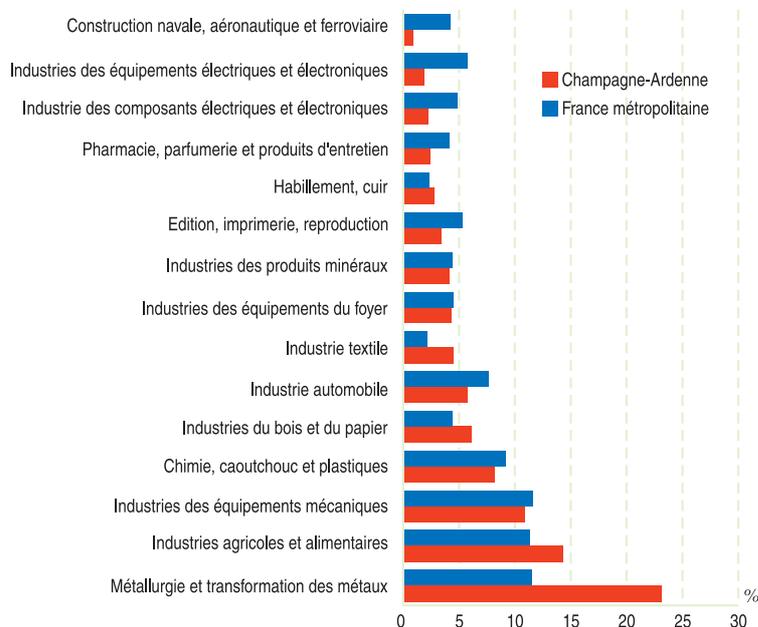
L'effet spécialisation

La spécialisation sectorielle des industries régionales peut jouer un effet amplificateur sur les ventes à l'étranger. La Champagne-Ardenne vend proportionnellement davantage de produits à l'étranger pour les activités industrielles qui relèvent de ses spécialisations : produits des IAA, produits métallurgiques et métalliques, textile-habillement, produits en caoutchouc, bois-papier-carton. Avec le champagne, les exportations de boissons prédominent en représentant le quart des exportations champardennaises et les trois quarts des exportations des industries agricoles et alimentaires. Grâce à elles, la région pèse pour 8,2 % dans les exportations des IAA de la France et se positionne deuxième région exportatrice de France en produits des IAA, derrière le Nord-Pas-de-Calais. Au palmarès des 25 plus importantes entreprises exportatrices, figuraient en 2007 pas moins de 7 maisons de champagne. La plus importante d'entre elles, en terme de ventes réalisées avec l'étranger, se classait 64^e des plus gros exportateurs français.

La métallurgie-transformation des métaux, premier secteur industriel de la région avec 23 % des effectifs industriels, reste peu ouverte vers l'extérieur avec un taux d'exportation de 28,8 %, contre 42,3 % en moyenne nationale. Néanmoins, les exportations de produits métallurgiques et métalliques représentent plus de 3 % des exportations de la région.

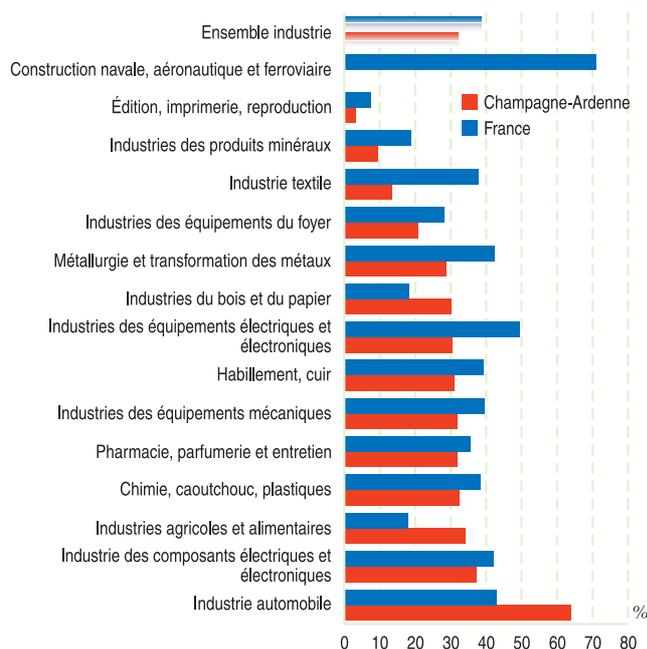
Au regard des spécialisations locales, les départements contribuent, de manière disparate, au commerce extérieur de la région. Avec 38 % des emplois salariés de l'industrie champardennaise, la Marne représente la moitié de l'activité commerciale extérieure de la Champagne-Ardenne. L'industrie des boissons contribue à la moitié des exportations du département. Les échanges avec l'étranger des Ardennes portent principalement sur les métaux non ferreux et les équipements pour automobiles. La Haute-Marne se distingue par les ventes de machines d'usage spécifique et celles de produits laitiers et glaces. Dans l'Aube, les échanges de produits de l'habillement représentent plus du cinquième des exportations du département, comme des importations.

Répartition des salariés par secteur (NES 36)



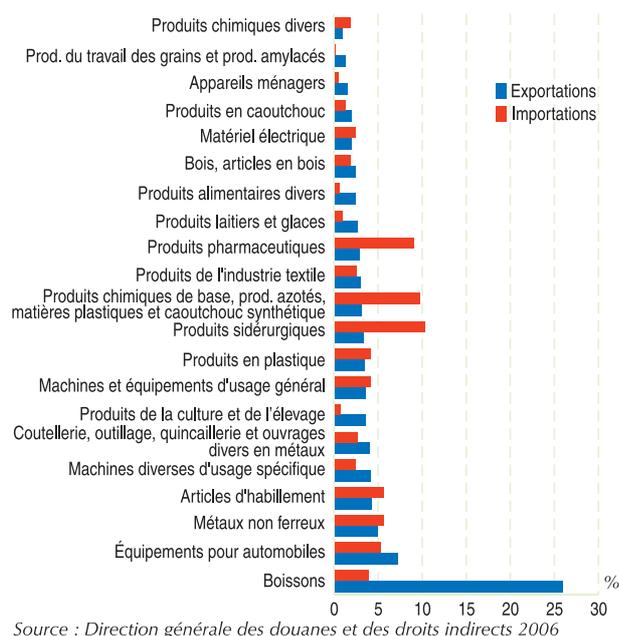
Source : Insee, Clap 2006

Taux d'exportation dans l'industrie par secteur



Source : Sessi et Scees - EAE 2006, en NES 36

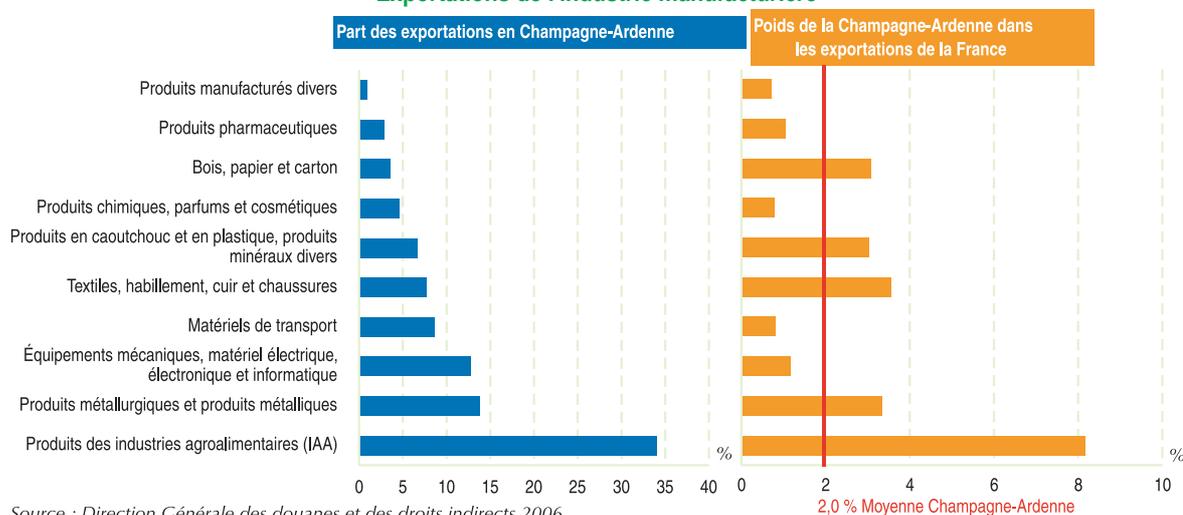
Les produits les plus échangés avec l'étranger



Source : Direction générale des douanes et des droits indirects 2006

Le commerce extérieur de la Champagne-Ardenne

Exportations de l'industrie manufacturière



Note de lecture : Les produits des industries agro-alimentaires représentent 34,0 % des exportations champardennaises. Dans les exportations françaises, la part de la Champagne-Ardenne dans les ventes de produits agro-alimentaires représente 8,2 %.

Le palmarès des entreprises exportatrices

Exportations 2007 : Rang national par sièges sociaux Les 25 premières entreprises domiciliées en Champagne-Ardenne

Raison sociale	Activité	Rang national	Commune
CHAMPAGNE MOET ET CHANDON	Champagnisation	64	Epernay (51)
SOUFFLET NEGOCE	Commerce de gros de céréales et aliments pour le bétail	148	Nogent-sur-Seine (10)
VEUVE CLICQUOT PONSARDIN	Champagnisation	156	Reims (51)
VISTEON ARDENNES INDUSTRIES	Fabrication d'équipements automobiles	231	Charleville-Mézières (08)
CHAMPAGNE CEREALES	Commerce de gros de céréales et aliments pour le bétail	367	Reims (51)
UNILIN SAS	Fabrication de panneaux de bois	383	Sedan (08)
AMMANN YANMAR	Fabrication de matériels de travaux publics	407	Saint-Dizier (52)
VRANKEN POMMERY MONOPOLE	Commerce de gros de boissons	450	Reims (51)
MALTERIES SOUFFLET	Malterie	464	Nogent-sur-Seine (10)
CHAMPAGNE LAURENT-PERRIER	Champagnisation	539	Tours-sur-Marne (51)
MALTEUROP	Malterie	544	Reims (51)
MEFRO ROUES FRANCE	Fabrication d'équipements automobiles	553	La Chapelle-Saint-Luc (10)
SOUFFLET AGRICULTURE	Commerce de gros de céréales et aliments pour le bétail	587	Nogent-sur-Seine (10)
PETIT-BATEAU	Fabrication de vêtements de dessous	668	Troyes (10)
LANSON INTERNATIONAL DIFFUSION	Intermédiaires du commerce en produits alimentaires	726	Reims (51)
SOCIETE B.G.	Fabrication de fromages	736	Illoud (52)
CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER	Champagnisation	827	Reims (51)
TAITTINGER CIE CCIALE & VITICOLE CHAMP	Champagnisation	928	Reims (51)
TI AUTOMOTIVE FUEL SYSTEMS SAS	Fabrication d'équipements automobiles	979	Châlons-en-Champagne- (51)
MC CORMICK FRANCE	Fabrication d'équipements automobiles	998	Saint-Dizier (52)
LE BRONZE INDUSTRIEL	Première transformation du cuivre	1 027	Suippes (51)
CHAMTOR	Fabrication de produits amylacés	1 044	Bazancourt (51)
FERRY CAPITAIN	Fonderie de fonte	1 078	Vecqueville (52)
CHAMPAGNE BOLLINGER	Champagnisation	1 198	Ay (51)
G H MUMM ET CIE	Champagnisation	1 211	Reims (51)

Source : Direction générale des douanes et des droits indirects 2007

Le commerce extérieur de la Champagne-Ardenne



> DÉFINITIONS

Les statistiques douanières : Les statistiques régionales du commerce extérieur sont établies à partir du numéro de département de destination effective ou d'expédition initiale. Cependant, la localisation exacte de la région de production ou de consommation n'est pas aisée. Les statistiques régionales sont fortement impactées par les choix des lieux de domiciliation douanière par les entreprises. L'interprétation de ces données appelle donc à une certaine prudence, tout particulièrement s'agissant d'une région frontalière, dotée de plates-formes logistiques générant des flux importants de pur dédouanement sans lien avec l'économie régionale. Par ailleurs, ces données ne prennent pas en compte les exportations masquées dans les échanges entre régions. Ainsi les moteurs fabriqués en Aquitaine et intégrés à des hélicoptères du côté de Marseille sont comptabilisés comme des exportations de la région PACA.

Enquête annuelle d'entreprise (EAE) : Elle est réalisée chaque année auprès de toutes les entreprises industrielles de 20 salariés et plus.

Les secteurs enquêtés sont l'énergie (y compris la distribution d'eau le chauffage urbain), les biens de consommation, les biens intermédiaires, l'automobile et les biens d'équipement (y compris la construction navale et aéronautique). Les entreprises exerçant une des activités industrielles citées ci-dessus à titre secondaire ne sont pas interrogées par le Sessi. Elles le sont, dans le cadre d'autres enquêtes annuelles d'entreprise, par le ministère dont relève leur activité principale :

- le Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) du ministère de l'Agriculture et de la Pêche pour les industries agricoles et alimentaires ;
- le Service économie, statistiques et prospective (SESP) du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement pour les industries de mise en œuvre du bâtiment et travaux publics et pour les transports ;
- l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour le commerce et les services.

En outre, l'INSEE assure la coordination sur le plan national des EAE réalisées par les différents ministères. Il gère un fichier commun de lancement d'enquêtes.

Panorama de la recherche, du développement, de l'innovation, du transfert de technologie en Champagne-Ardenne

Avec un total de 258,6 millions d'euros en 2006, la Champagne-Ardenne représente 0,6 % de la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) nationale, ce qui la place au 20^e rang des régions françaises. Cette position est à comparer à la place qu'occupe la région dans l'économie nationale : la Champagne-Ardenne représente 2 % du PIB et 2,1 % de la population. Si l'effort de recherche y est donc relativement plus faible qu'au niveau national, la production de connaissances de la région est en phase avec les moyens en présence. Ainsi, en 2006, la Champagne-Ardenne représente 0,9 % des publications scientifiques françaises et 1 % des demandes de brevets européens déposées depuis la France.



> DÉFINITIONS

L'**innovation** est, pour l'essentiel, la valorisation économique de nouvelles idées. À ce titre, elle résulte - en partie - des efforts consacrés à la recherche et au développement. Un des principaux indicateurs couramment utilisés pour mesurer l'effort en faveur de la recherche est la DIRD (Dépense Intérieure de Recherche et de Développement), donnée qui agrège l'ensemble des dépenses courantes (salaires, fonctionnement) et des investissements des secteurs public et privé.

L'activité de R&D en Champagne-Ardenne

Les moyens de la recherche en région

La recherche publique en Champagne-Ardenne est essentiellement concentrée sur l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), l'université de technologie de Troyes (UTT) et le centre d'enseignement et de recherche arts & métiers ParisTech (ex école nationale supérieure des arts et métiers) de Châlons-en-Champagne. Les grands organismes de recherche sont peu représentés en Région et d'autres acteurs scientifiques - potentiels ou avérés en région - sont encore faiblement impliqués dans le dispositif régional de recherche.

En parallèle à l'appareil de recherche publique, il convient de mentionner également la faiblesse de moyens consacrés à la recherche industrielle. Une des raisons tient probablement à l'importante proportion d'industries traditionnelles peu enclines à la dépense en matière de R&D : textile, métallurgie, industries agricoles et agro-alimentaires.

Cependant, sur le plan de la productivité scientifique, la région Champagne-Ardenne se situe au-delà de la moyenne nationale au regard de son poids quantitatif dans le paysage national. Ce bon résultat relatif concerne aussi bien la publication d'articles scientifiques (essentiellement par les chercheurs du secteur public) que le dépôt de brevets européens (majoritairement par les entreprises).

Les établissements de recherche publique

L'**URCA, Université de Reims Champagne-Ardenne** (<http://www.univ-reims.fr/>)

Université pluridisciplinaire, établie sur Reims et trois sites périphériques à Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, et Troyes. Elle regroupe huit UFR, deux IUT, un institut de formation technique supérieure (IFTS) et une école d'ingénieurs ESIEC (école supérieure d'ingénieurs en Emballage et conditionnement).

Les activités de recherche sont conduites dans 37 équipes reconnues dont six unités mixtes CNRS-URCA, une unité mixte INRA-URCA, deux unités mixtes INSERM-URCA et une unité mixte CEA-URCA. Ces équipes et unités sont fédérées dans deux écoles doctorales : « Sciences, Technologies, Santé » et « Sciences de l'Homme et de la Société ».

L'**UTT, Université de Technologie de Troyes** (<http://www.utt.fr/>)

Jeune université, créée en 1994. L'enseignement se compose de quatre formations d'ingénieurs et d'un master.

Les activités de recherche s'articulent autour de huit thèmes principaux : développement durable, nanotechnologies, organisation des systèmes logistiques et de production, sciences cognitives et organisation, surveillance et sûreté de fonctionnement, systèmes d'information, systèmes mécaniques et matériaux et systèmes optiques.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, toutes les équipes de recherche de l'UTT (six laboratoires de recherche) ont été regroupées au sein de l'institut Charles Delaunay (ICD).

Le **CER arts & métiers ParisTech de Châlons-en-Champagne, centre d'enseignement et de recherche** (ex école nationale supérieure des arts et métiers - <http://www.chalons.ensam.fr/>)

Créé à Châlons-en-Champagne en 1806 par décret impérial. Le centre d'enseignement et de recherche de Châlons-en-Champagne décline son cursus d'enseignement en deux départements : Eco-Procédés ; REDI (Recherche et Développement à l'International).

Les activités de recherche reposent sur le laboratoire de mécanique et procédés de fabrication (LMPF), créé en 2000 et labellisé EA (équipe d'accueil) 4106.

Panorama de la recherche, du développement, de l'innovation, du transfert de technologie en Champagne-Ardenne

Autres acteurs

L'institut national de recherche agronomique (INRA) est positionné en région autour de l'unité mixte de recherche « fractionnement des agro-ressources et environnement ». Cette unité a actuellement une double mission scientifique dans le domaine de l'utilisation des ressources ligno-cellulosiques et dans celui de leur biodégradation dans les sols.

- L'école centrale Paris a pour projet d'installer un centre d'enseignement et de recherche de l'école centrale de Paris sur le site de Pomacle-Bazancourt (site ARD proche de Reims) et spécialisé dans les biotechnologies blanches.
- RMS (Reims management School) et l'ESC (école supérieure de commerce) de Troyes sont aujourd'hui encore peu présents dans le paysage de la recherche régionale, mais affichent la volonté d'être à l'avenir des partenaires plus efficaces en ce domaine.
- De grands organismes de recherche comme le CEA (commissariat à l'énergie atomique), l'ANDRA (agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) ou le BRGM (bureau de recherches géologiques et minières) sont également présents en région.

La recherche en entreprises

L'activité de recherche en entreprises relève, davantage et de manière non exhaustive, des grandes maisons de Champagne (Moët&Chandon, Perrier, Taittinger...) ; de quelques grands groupes de l'industrie agro-alimentaire (Chamtor, Cristal Union, Soufflet...) d'entreprises du secteur des agro-ressources (ARD, FRD...) ; de certaines entreprises du domaine de la mécanique (Forges de Bologne, Vistéon, Faurecia, Axon'Câble, Le Bronze Industriel, CERA...) ; quelques grands groupes pharmaceutiques (Astra Zeneca par exemple) et de taille plus modeste, les entreprises innovantes du secteur des TIC (PI3C, Ultras RS, AEC RTS...).

Les éléments sur le sujet, parce que sensibles, restent difficilement quantifiables.

Les effectifs et moyens de R&D (publics et privés), et leur évolution

	Champagne-Ardenne	Rang sur 22 régions de France métropolitaine
Dépense intérieure de recherche et développement (en million d'euros)	258,7	21
Part de la recherche publique dans la dépense de R&D (en %)	24,1	17
Part de la recherche privée dans la dépense de R&D (en %)	75,9	6
Budget recherche et technologie du Conseil Régional (en millions d'euros)	6,8	18
Effectifs de Recherche et Développement (en équivalent temps plein)	2 903, 9	20
Effectifs de chercheurs (en ETP)	1 581,1	20
Effectifs de chercheurs de la recherche publique (en ETP)	692,7	21

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, données 2006

Les pôles de compétitivité

Le paysage régional de la recherche, du transfert de technologie et du développement économique, s'articule notamment autour de deux outils structurants que sont les deux pôles de compétitivité.

Le Pôle de Compétitivité à vocation mondiale IAR « Industrie et Agro-Ressources » (<http://www.industries-et-agroressources.fr/>)

Pôle « historique » partagé entre la région Picardie et la région Champagne-Ardenne sur le thème de la valorisation entière du végétal, ou bio-raffinerie, des bioénergies, des biomatériaux...

Le Pôle de compétitivité MATERIALIA, (<http://www.materialia.fr/>)

Nouveau pôle de compétitivité issu de la fusion du pôle de compétitivité lorrain MIPI (matériaux innovants et produits intelligents) et de l'association champardennaise P2MI (procédés de mises en œuvre de matériaux innovants).

L'objectif de MATERIALIA est de se positionner comme un pôle leader dans le domaine des « matériaux structurants », sur les thématiques de la métallurgie, des nanomatériaux, des composites, des nouveaux procédés de mise en œuvre et du développement durable.

Structuration de l'axe Recherche du CPER et du Programme Opérationnel FEDER 2007-2013

Le volet Recherche du CPER (contrat de projets État-Région) est dédié au financement des programmes de recherche publics pluriannuels sur la période 2007-2013. Ces programmes de recherche, portés par des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, sont sélectionnés à l'issue d'appels à projets et d'expertises et s'inscrivent dans le cadre des thématiques prioritaires de recherche de la région.

Axe CPER		Dispositifs structurants
Agro-ressources : " valorisation des agro-ressources et développement durable de l'agriculture régionale "	↔	Pôle de compétitivité à vocation mondiale IAR " industries et agro-ressources "
MAPI " matériaux avancés et procédés mécaniques Innovants "		Pôle de compétitivité MATERIALIA
ICOS " information, communication, organisation et sécurité des systèmes "		GIS 3SGS " surveillance, sûreté et sécurité des grands systèmes "
SANTE " santé, plan national de lutte contre le cancer "		Cancéropôle Grand-Est

Bilan CPER Recherche par thématique - Consolidation 2007 et 2008

Unité : nombre	Agro-ressources	ICOS	MAPI	SANTE	SHS*	Total
Nombre de projets 2007	6	2	3	2	0	13
Nombre de projets 2008	2	2	2	0	1	7
Bilan consolidé 2007/2008	8	4	5	2	1	20

Source : Délégation régionale à la recherche et à la technologie de Champagne-Ardenne
*Sciences humaines et sociales

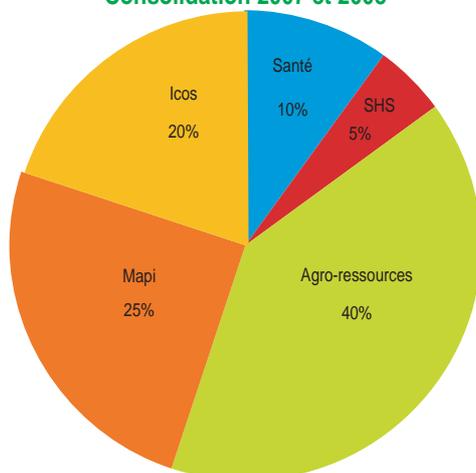
Bilan CPER Recherche par financeurs - Consolidation 2007 et 2008

Unité : euro	État	Conseil régional	Collectivités	Feder	Total
Financements 2007	1 030 000	777 640	142 000	1 338 740	3 288 380
Financements 2008	1 389 000	1 704 670	677 950	2 872 500	6 644 120
Bilan consolidé 2007/2008	2 419 000	2 482 310	819 950	4 211 240	9 932 500

Source : Délégation régionale à la recherche et à la technologie de Champagne-Ardenne

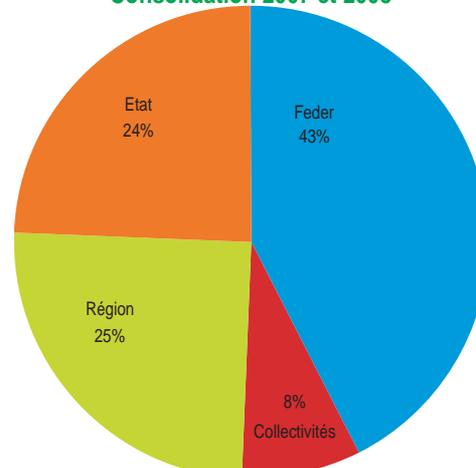
Répartition des financements du CPER

Recherche par thématique - Consolidation 2007 et 2008



Source : Délégation régionale à la recherche et à la technologie de Champagne-Ardenne

Recherche par financeur - Consolidation 2007 et 2008



Source : Délégation régionale à la recherche et à la technologie de Champagne-Ardenne

L'axe 1 du programme opérationnel Feder (fonds européens pour le développement économique régional) 2007-2013, intitulé « Consolider et développer les liens entre recherche, innovation et entreprises », vise à promouvoir la recherche et le développement et l'innovation comme moteur essentiel de la croissance et de la productivité. Le montant du programme pour l'axe 1 s'élève à 50,5 millions d'euros et représente 27,2 % des financements mobilisés pour la région.

Axe « Consolider et développer les liens entre recherche, innovation et entreprises » du FEDER 2007

Unité : millier d'euros

Mesure 1	Encourager et valoriser les grands projets de recherche à caractère national	27 000
Mesure 2	Stimuler la R&D au profit des entreprises	11 000
Mesure 3	Développer l'innovation dans les entreprises	7 000
Mesure 4	Mettre en place les conditions de succès des activités de Recherche et d'Innovation : animer, coordonner, promouvoir et professionnaliser	5 500

Source : Délégation régionale à la recherche et à la technologie de Champagne-Ardenne

Les dispositifs de soutien à l'innovation et à la diffusion de la culture scientifique et technique

En Champagne-Ardenne, l'activité de développement de la recherche publique est assurée par les deux établissements universitaires régionaux. Ces derniers disposent de leur propre cellule de valorisation :

- Le service des activités industrielles et commerciales (SAIC) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne ;
- Le service de valorisation de l'université de technologie de Troyes.



> DÉFINITIONS

Qu'entend-t-on par innovation ?

Une innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures.

L'Incubateur Régional Champagne-Ardenne (ICAR)

Créé en 1999 et intégré au sein de l'agence régionale pour la recherche et l'innovation CARINNA (voir ci-dessous), il participe au soutien et au développement de l'emploi lié aux nouvelles technologies. Il a accompagné seize projets sur l'année 2008, cinq projets ont été portés en incubation pour cinq entreprises créées fin 2008. Depuis sa création en 2001, l'incubateur a accompagné la création de 28 entreprises.

Par ailleurs, pour le soutien à la création d'entreprises innovantes, il existe en région un ensemble de technopoles et de pépinières, ainsi que des dispositifs d'investissements en capital-risque pour l'accompagnement des porteurs de projets.

Les structures d'interfaces et de transfert apportent une assistance technique aux entreprises et soutiennent des projets de R&D. Ainsi, le soutien à la diffusion technologique repose sur les structures de type CRT, CDT, PFT.

Centres de Ressources Technologiques (CRT)

Le CRITT MDTs « matériaux, dépôts et traitements de surface » (<http://www.critt-mdts.com/>), labellisé CRT, acteur du développement économique et technologique régional, offre aux entreprises un service d'assistances techniques, d'expertises, de caractérisations, d'essais, de contrôles et de formations, dans les domaines des matériaux et traitements de surface.

L'IFTH (<http://www.ifth.org/institut-textile/home.html>) est un centre technique industriel (loi du 22-07-1948) dont le siège est situé à Lyon. Sa mission est de promouvoir et aider le progrès des techniques, l'amélioration de la productivité et l'élévation de la qualité dans les domaines du textile et de l'habillement. L'IFTH, Délégation Régionale Troyes, labellisée CRT, a pour spécialité la maille et la maille à usages techniques.

Cellules de Diffusion Technologique (CDT)

La création de l'Agence CARINNA (www.carinna.fr), agence pour la recherche et l'innovation en Champagne-Ardenne en 2007, s'inscrit dans un contexte régional de mise en cohérence de l'ensemble du dispositif de transfert et de diffusion technologique et constitue un outil important de pilotage recentrant sur une unique structure les missions : du RDT « Champagne-Ardenne technologie », de l'incubateur ICAR, de certaines entités sectorielles positionnées sur des segments importants des activités académiques et industrielles de la région, comme les agro-ressources, la santé, les matériaux et procédés et les technologies de l'information.

Plates-Formes Technologiques (PFT)

Les plates-formes technologiques sont une mise en commun de moyens techniques entre des établissements d'enseignement supérieur et secondaire de villes de taille moyenne, adossées à la recherche, de façon à répondre aux besoins des PME-PMI locales.

Quatre plates-formes technologiques fonctionnent sur le territoire régional :

- Châlons : « génie industriel et productique » ;
- Chaumont : « transformation du bois » ;
- Charleville : « mise en œuvre de matériaux » ;
- Vitry/St Dizier : « génie industriel transitiqque ».

Le réseau régional de diffusion technologique (RDT)

Le réseau régional de diffusion technologique, intégré dans l'Agence CARINNA, a pour mission de faciliter l'accès des PME (50 emplois) aux compétences nécessaires à la conduite d'un projet de développement technologique.

	2006	2007	2008
Nombre de conseillers	85	90	90
Nombre de visites	1286	1180	980
Nombre de visites ayant donné lieu à une PTR*	32	55	23

* Prestation technologique réseau

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Quelques chiffres clés en matière d'innovation en Champagne-Ardenne

Crédit d'impôt recherche (CIR)

	2005	2006
Nombre d'institutions déclarant des dépenses de R&D dans le cadre du CIR	112	130
Nombre d'institutions bénéficiaires du CIR	73	90
Montant du crédit d'impôt obtenu dans le cadre d'impôt recherche (en millions d'euros)	4 929	7 451

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Concours national d'aide à la création d'entreprise de technologies innovantes

	2006	2007	2008
Nombre de lauréats au concours	3	2	2
Nombre d'entreprises issues du concours	3	0	nc

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Jeune entreprise innovante (JEI)

	2004	2005	2006
Nombre d'établissements disposant du statut JEI	9	13	15

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Nouveaux boursiers CIFRE

	2007	Rang sur 22 régions de France métropolitaine
Nombre de nouveaux boursiers CIFRE* – localisation en fonction du laboratoire de rattachement	16	16
Nombre de nouveaux boursiers CIFRE – localisation en fonction de l'entreprise de rattachement	7	19

* Convention industrielle de formation par la recherche

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Panorama de la recherche, du développement, de l'innovation, du transfert de technologie en Champagne-Ardenne

Vers une stratégie régionale de l'innovation (SRI)

En réponse à une demande de la Commission européenne dans le cadre du Programme Opérationnel Feder 2007-2013, la Champagne-Ardenne, comme les 21 autres régions françaises, a entrepris depuis le second semestre 2008 un exercice collectif portant sur l'élaboration d'une stratégie d'innovation à caractère régional. La région dispose d'une année pour définir et déployer sa stratégie.

Pour la période 2007-2013, la Commission européenne a retenu l'innovation et l'économie de la connaissance comme voies privilégiées pour redynamiser l'économie et l'attractivité des régions européennes. Les grandes priorités s'établissent comme suit :

- la promotion de l'innovation au sens large dans les domaines traditionnels comme technologiques ;
- le développement de l'innovation dans les entreprises afin d'accroître leur compétitivité, l'augmentation du nombre et du taux de succès des projets innovants des entreprises, la favorisation de la création d'entreprises innovantes ;
- le développement du potentiel de recherche et de développement public et privé de la région.

En Champagne Ardenne, l'exercice stratégique est piloté conjointement par l'État et la Région, et s'articule autour de deux grandes phases : d'une part, effectuer un diagnostic approfondi du système d'innovation champardennais ; d'autre part, élaborer une stratégie d'innovation déclinée sous la forme d'un programme d'actions à déployer dans les prochaines années.

Afin que la stratégie soit effectivement portée par tous les acteurs régionaux - la stratégie « de tous et de personne » -, le projet s'inscrit dans une démarche collaborative et partenariale entre tous les acteurs du système d'innovation, des acteurs économiques aux instances politiques/publiques. Pour la conduite de ce projet ambitieux, la région est accompagnée par des consultants spécialisés en matière d'innovation et des politiques publiques.

Les principaux enjeux qui résultent des études de diagnostic sont les suivants :

- le déficit de ressources humaines de bon niveau dans les PME qui est marquant pour la région dans l'ensemble français, et qui apparaît comme une des causes de la délicate position de la région dans le domaine de l'innovation ;
- un faible niveau d'entrepreneuriat, composante majeure de l'innovation ;
- les questions de relation entre les centres d'enseignement supérieur et de recherche et les entreprises ;
- l'intérêt de considérer les pôles de compétitivité « Agro-Ressources » et « Materalis » comme des points distinctifs les plus marquants de la région.

Le passage du diagnostic à la détermination des enjeux stratégiques est un moment clé de l'élaboration de la stratégie. La logique de l'exercice, telle que voulue au départ, invite en effet « à en faire plus pour l'innovation et à faire mieux », en concentrant les moyens sur quelques actions considérées comme les plus importantes pour « changer de braquet » dans les politiques publiques.

Les questions sectorielles stratégiques semblent donc conduire à la nécessité de soutenir fortement les thématiques portées par les deux pôles de compétitivité. Ces actions spécifiques devraient être renforcées par des réponses aux questions transversales stratégiques. Ces questions transversales stratégiques pour le développement de la capacité d'innovation des entreprises doivent bien être prises en compte comme des priorités structurantes par tous les organismes participants au soutien à l'innovation. Ceci peut se faire aussi bien par des actions transversales appropriées qu'en affirmant ces points comme des objectifs principaux pour l'action de ces structures. Il convient effectivement de ne pas oublier que c'est l'ensemble des entreprises, figurant ou non dans ces dispositifs, qui peuvent représenter une capacité innovatrice et de création d'emplois au moins aussi intéressante que celle des entreprises participant aux dispositifs sectoriels. Les conclusions de cet exercice sont attendues pour la fin de l'année 2009.

Extrait du rapport d'activité DRRT - 2008 - Délégation régionale à la recherche et à la technologie en Champagne-Ardenne

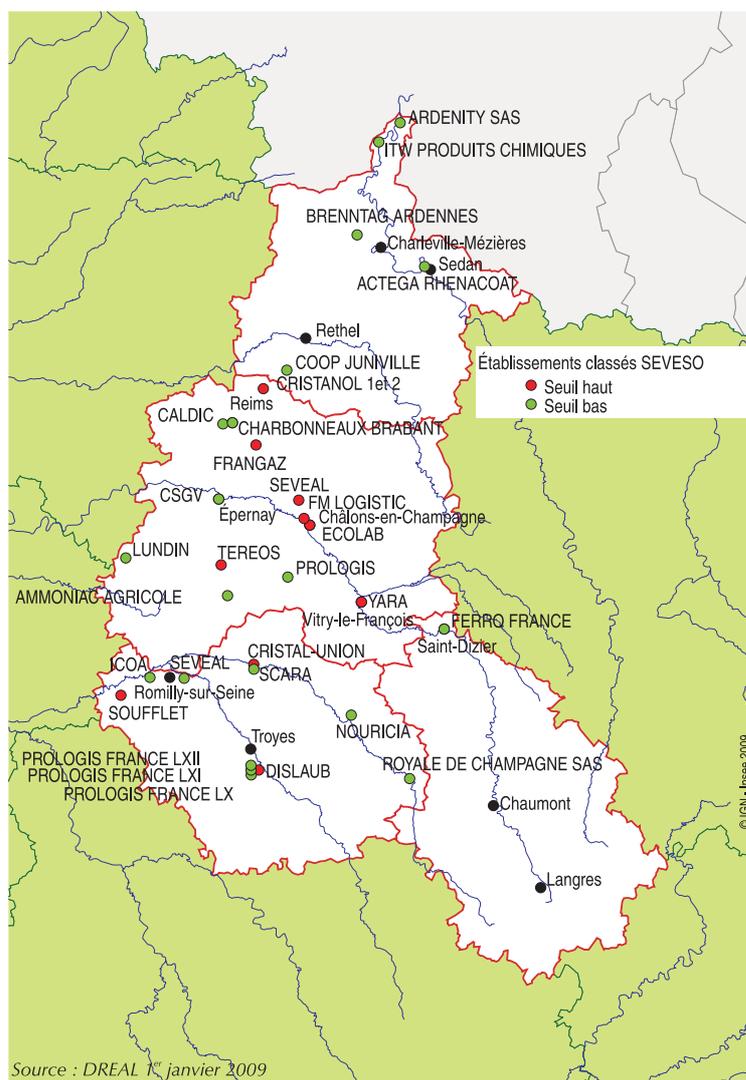
Dreal Champagne-Ardenne

Industrie et environnement

La Champagne-Ardenne présente des activités industrielles variées avec pour secteurs dominants l'agroalimentaire et la production de vin de champagne, la métallurgie et la transformation des métaux, la sous-traitance automobile, le textile et l'industrie du bois. La région compte 1 400 installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation. La protection de l'environnement et de la santé des populations passe par la prévention des risques industriels accidentels et des risques dits chroniques. A ce titre, 33 établissements champardennais relèvent de la directive européenne Seveso et 133 de la directive européenne relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (dite « IPPC »).

La prévention des risques technologiques

Établissements classés SEVESO en Champagne-Ardenne



Le risque industriel est d'abord lié à la présence d'établissements SEVESO à hauts risques (seuil haut ou seuil bas), localisés en majorité dans les départements de la Marne et de l'Aube.

Début 2008, on dénombre 23 sites industriels SEVESO seuil bas et 10 sites industriels SEVESO seuil haut couvrant des secteurs d'activités variés (stockage de gaz, de produits agropharmaceutiques, dépôts d'engrais, distilleries...).

La région est également fortement concernée par la présence de silos de stockage des produits organiques. Fin 2007, la Champagne-Ardenne comptait 123 silos de plus de 15 000 m³ de céréales, sucre, luzerne, malt... (70 silos dans la Marne, 33 dans l'Aube), se classant ainsi au 2^e rang des régions françaises en la matière. Parmi eux, 51 établissements sont répertoriés comme sensibles, en raison de leur proximité avec des habitations, des établissements recevant du public ou des voies de communication.

La loi sur les risques naturels et technologiques de 2003 a renforcé la prévention et la gestion des risques technologiques. La réduction des risques à la source doit être démontrée à travers des études de dangers (EDD). En Champagne-Ardenne, tous les établissements SEVESO seuil haut disposent d'une EDD. Au cours des deux dernières années, les industriels ont investi plus de cinq millions d'euros pour la mise en œuvre des mesures de réduction des risques à la source identifiées suite à l'examen des EDD. Afin de limiter l'exposition des populations riveraines des sites SEVESO seuil haut aux conséquences d'un accident, la loi a instauré le plan de prévention des risques technologiques (PPRT). Élaboré par le Préfet, il délimite un périmètre autour des établissements dangereux à l'intérieur duquel des mesures particulières, pouvant aller jusqu'à l'expropriation, sont prises. Les premiers PPRT ont été prescrits en Champagne-Ardenne fin 2007, tous le seront pour mi-2009, dans la perspective d'une approbation de tous les PPRT pour fin 2010.

Industrie et environnement

La prévention des risques chroniques et sanitaires

Les risques dits chroniques sont issus de l'exposition à des quantités de polluants faibles mais sur des longues périodes. La directive européenne « IPPC », dont le but est de parvenir à un niveau élevé de prévention des pollutions, encadre les établissements les plus à risques. Parmi les établissements champardennais, 22 fonderies sont concernées principalement pour leur impact sur l'air, 20 installations de gestion des déchets pour leur impact sur l'air (incinération) et le sol (centre d'enfouissement), 19 installations de traitements de surface et 15 industries agroalimentaires pour leur impact sur l'eau. La directive prévoit que les prescriptions techniques imposées aux exploitants de ces établissements soient fondées sur les meilleures techniques disponibles (MTD). La dégradation de l'environnement est un enjeu de santé publique. Cette préoccupation conduit à l'obligation pour les industriels de réaliser des études de risques sanitaires pour déterminer l'impact de leur installation sur la santé des riverains (troubles respiratoires, effet cancérigène, ...). La prévention des risques chroniques se traite également par milieu : eau, air et sol, selon le principe de réduction des émissions polluantes à la source.

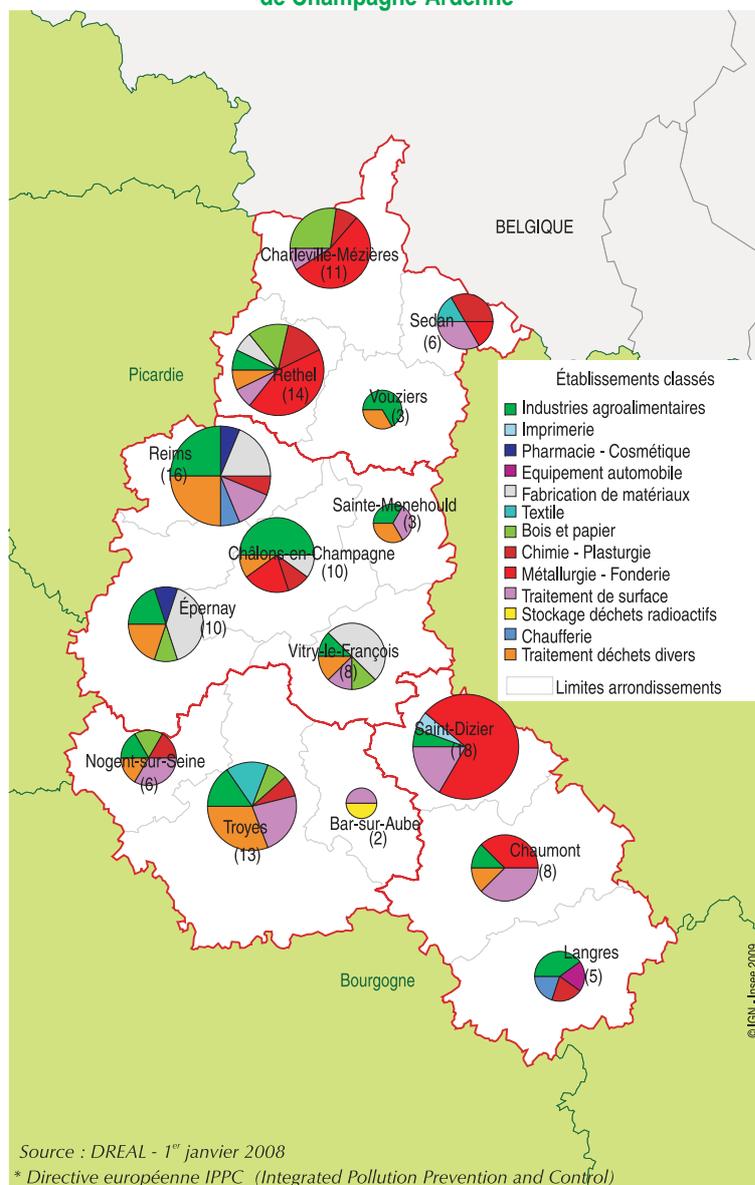
La prévention de la production des déchets

Le gisement des déchets industriels est estimé à 850 000 tonnes pour les déchets non dangereux (déchets industriels banals) et à 61 000 tonnes pour les déchets dangereux. Les deux-tiers de ce gisement sont générés par environ 50 établissements industriels gros producteurs de déchets (plus de 10t/an).

Au-delà de la bonne gestion des déchets, l'industrie s'attache à prévenir leur production, en agissant sur la conception, la production, la distribution et la consommation pour réduire les quantités de déchets produites (prévention quantitative), et réduire leur nocivité et/ou améliorer leur caractère valorisable (prévention qualitative).

Dans un contexte de développement durable, cette prévention doit aussi prendre en compte les impacts économiques et sociaux de la gestion des déchets et ne pas se faire au détriment d'un autre compartiment de l'environnement (eau, air, énergie, sol). Le plan régional d'élimination des déchets autres que ménagers et assimilés (PREDAMA), approuvé en 1996, définit les orientations à retenir en matière de gestion de déchets industriels, non assimilables à des déchets ménagers (déchets industriels dangereux notamment). La mise en œuvre du PREDAMA est de la compétence du Conseil Régional. Du fait de sa proximité avec l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, la Champagne-Ardenne est au cœur d'un ensemble d'échanges et de flux transfrontaliers de déchets, ce d'autant qu'elle dispose d'importantes installations de valorisation de déchets industriels. Les départements les plus concernés sont les Ardennes et la Marne.

Établissements industriels classés IPPC* de Champagne-Ardenne



Nomenclatures - Sources - Définitions

Nomenclatures

Nomenclatures d'activités

L'industrie est usuellement ventilée par grands secteurs définis selon la nomenclature économique de synthèse - en 5 postes (NES 5), 16 postes (NES16), 36 postes (NES 36) ou 114 postes (NES 114) - utilisée en France dans les comptes de la nation. Cette nomenclature procède par regroupement d'activités détaillées de la nomenclature d'activité française. Toutes les entreprises et tous les établissements sont classés selon leur activité principale exercée (APE).

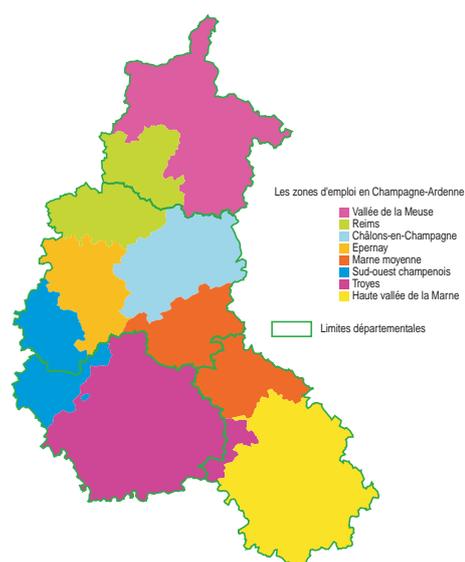
NES 36		NES 114	
B0	Industries agricoles et alimentaires	B01	Industrie des viandes
		B02	Industrie du lait
		B03	Industrie des boissons
		B04	Travail du grain ; fabrication d'aliments pour animaux
		B05	Industries alimentaires diverses
		B06	Industrie du tabac
C1	Habillement, cuir	C11	Industrie de l'habillement et des fourrures
		C12	Industrie du cuir et de la chaussure
C2	Édition, imprimerie, reproduction	C20	Edition, imprimerie, reproduction
C3	Pharmacie, parfumerie et entretien	C31	Industrie pharmaceutique
		C32	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien
C4	Industries des équipements du foyer	C41	Fabrication de meubles
		C42	Bijouterie et fabrication d'instruments de musique
		C43	Fabrication d'articles de sport, de jeux et industries diverses
		C44	Fabrication d'appareils domestiques
		C45	Fabrication d'appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction (son, image)
		C46	Fabrication de matériel optique et photographique, horlogerie
D0	Industrie automobile	D01	Construction automobile
		D02	Fabrication d'équipements automobiles
E1	Construction navale, aéronautique et ferroviaire	E11	Construction navale
		E12	Construction de matériel ferroviaire roulant
		E13	Construction aéronautique et spatiale
		E14	Fabrication de cycles, motocycles, matériel de transport n.c.a.
E2	Industries des équipements mécaniques	E21	Fabrication d'éléments en métal pour la construction
		E22	Chaudronnerie, fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières
		E23	Fabrication d'équipements mécaniques
		E24	Fabrication de machines d'usage général
		E25	Fabrication de machines agricoles
		E26	Fabrication de machines-outils
		E27	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique
		E28	Fabrication d'armes et de munitions
E3	Industries des équipements électriques et électroniques	E31	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
		E32	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques

Nomenclatures - Sources - Définitions

NES 36		NES 114	
F1	Industries des produits minéraux	F11	Extraction de minerais métalliques
		F12	Autres industries extractives
		F13	Fabrication de verre et d'articles en verre
		F14	Fabrication de produits céramiques et de matériaux de construction
F2	Industrie textile	F21	Filature et tissage
		F22	Fabrication de produits textiles
		F23	Fabrication d'étoffes et d'articles à maille
F3	Industries du bois et du papier	F31	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
		F32	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
		F33	Fabrication d'articles en papier ou en carton
F4	Chimie, caoutchouc, plastiques	F41	Industrie chimique minérale
		F42	Industrie chimique organique
		F43	Parachimie
		F44	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
		F45	Industrie du caoutchouc
		F46	Transformation des matières plastiques
F5	Métallurgie et transformation des métaux	F51	Sidérurgie et première transformation de l'acier
		F52	Production de métaux non ferreux
		F53	Fonderie
		F54	Services industriels du travail des métaux
		F55	Fabrication de produits métalliques
		F56	Récupération
F6	Industrie des composants électriques et électroniques	F61	Fabrication de matériel électrique
		F62	Fabrication de composants électroniques

Nomenclatures géographiques

Zone d'emploi : Espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère du Travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage respecte nécessairement les limites régionales.



Sources

Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) : cette source permet d'obtenir chaque année une image de l'activité économique locale ; ce dispositif met en cohérence des données issues des DADS, de l'URSSAF et du répertoire SIRENE ; CLAP couvre l'ensemble de l'emploi salarié, en dehors des emplois domestiques et de ceux de la Défense ; il fournit des données sur les entreprises, les établissements et l'emploi.

Déclaration annuelle des données sociales (DADS) : formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés ; sur la France, 1,8 millions d'établissements produisent chaque année cette déclaration contenant plus de 30 millions d'informations nominatives sur le salarié et son employeur ; les DADS couvrent l'ensemble des salariés à l'exception des agents de l'État, des services domestiques et des activités extraterritoriales.

Enquête annuelle d'entreprise (EAE) : elle est réalisée chaque année auprès de toutes les entreprises industrielles de 20 salariés et plus.

Les secteurs enquêtés sont l'énergie (y compris la distribution d'eau, le chauffage urbain), les biens de consommation, les biens intermédiaires, l'automobile et les biens d'équipement (y compris la construction navale et aéronautique).

Les entreprises exerçant une des activités industrielles citées ci-dessus à titre secondaire ne sont pas interrogées par le Sessi. Elles le sont, dans le cadre d'autres enquêtes annuelles d'entreprise, par le ministère dont relève leur activité principale :

- le Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) du ministère de l'agriculture et de la pêche pour les industries agricoles et alimentaires ;
- le Service économie, statistiques et prospective (SESP) du ministère de l'équipement, des transports et du logement pour les industries de mise en œuvre du bâtiment et travaux publics et pour les transports ;
- l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour le commerce et les services.

En outre, l'Insee assure la coordination sur le plan national des EAE réalisées par les différents ministères. Il gère un fichier commun de lancement d'enquêtes.

Enquête sur les liaisons financières (LIFI) : elle est réalisée tous les ans par l'Insee auprès des entreprises françaises détenant plus de 1,2 millions d'euros de titre de participation ou bien employant plus de 500 salariés ou bien réalisant plus de 60 millions de chiffres d'affaires. Les entreprises qui ne satisfont pas l'un de ces critères mais qui étaient repérées comme tête de groupe l'année précédant l'année d'enquête sont également interrogées ainsi que celles qui étaient détenues par des capitaux étrangers l'année précédente.

Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie : elle a pour but de mesurer les consommations d'énergie dans l'industrie. Cette mesure fournit les quantités consommées par type d'énergie, et les coûts afférents, ainsi que les usages énergétiques ou non de chaque énergie utilisée. Les résultats fournissent des évaluations par région et par activité fine. Elle est réalisée dans le cadre de la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique. L'enquête est réalisée par deux services :

- le Service des études et des statistiques industrielles (Sessi) du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, pour les secteurs industriels de sa compétence ;
- le Service central des enquêtes et des études statistiques (Scees) du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation pour les industries agroalimentaires et les scieries.

Enquête sur les entreprises industrielles selon l'origine du capital : elle vise à apporter un éclairage sur le poids des entreprises de l'industrie manufacturière (hors IAA) suivant leur appartenance ou non à un (ou plusieurs) groupe(s). Elle renseigne également sur la nationalité de ce(s) groupe(s) en termes d'effectifs, de rémunérations, d'investissement, de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée, d'excédent brut d'exploitation et d'exportations. L'implantation étrangère est en particulier définie comme l'ensemble des entreprises appartenant à un groupe étranger. Le champ est celui des établissements industriels des entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière (hors IAA) implantés en France.

Nomenclatures - Sources - Définitions

Enquête sur la recherche et développement : elle est réalisée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance au sein du Ministère de l'éducation nationale et de la recherche. Cette enquête est faite :

- d'une part : auprès de 10 500 entreprises environ et 50 centres techniques de recherche. Elle est exhaustive pour les entreprises importantes et échantillonnée pour une partie des PME (taux de sondage d'environ 0,5)
- d'autre part : auprès des organisations et services ministériels qui financent et/ou exécutent des travaux de recherche, des grandes écoles d'ingénieurs hors tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur, ainsi que des associations sans but lucratif.

Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement : elle mesure les efforts déployés par les industriels aux fins de protéger l'environnement. Le Sessi envoie, reçoit et contrôle les résultats pour l'industrie manufacturière et l'énergie. Le service statistique du ministère de l'agriculture et de la pêche (Scees) réalise les mêmes opérations pour l'agroalimentaire et les scieries.

L'enquête s'intéresse en premier lieu aux équipements spécifiques, c'est-à-dire entièrement destinés à la protection de l'environnement. Ils sont de nature à contrôler ou mesurer, recycler ou valoriser, épurer ou traiter les nuisances causées par l'activité industrielle, mais peuvent également les prévenir.

Le changement de procédé intervient généralement lors du remplacement de tout ou partie de l'outil de fabrication, à l'issue de la période d'amortissement des équipements et lorsqu'ils deviennent obsolètes, mais aussi pour respecter des contraintes environnementales. L'enquête mesure l'effort d'adoption des « techniques propres », c'est-à-dire la part de l'investissement destinée à produire de manière moins polluante. L'établissement est invité à indiquer le montant total de l'investissement pour changement de procédé et à estimer la part de cet investissement consacrée spécifiquement à l'environnement. Il lui est parfois difficile d'évaluer cette part environnementale, car les différentes techniques sont imbriquées dans le procédé de fabrication et peuvent aller jusqu'à la mise en place de procédés radicalement nouveaux.

Estimations d'emplois : elles ont pour objectif de fournir à une date donnée, une photographie exhaustive de l'emploi cohérente entre les différents échelons géographiques et les divers postes de nomenclatures d'activité. Elles constituent la synthèse de plusieurs sources statistiques : enquêtes auprès des ménages, sources administratives auprès des entreprises.

Fichier des allocations des quotas de CO² et des émissions du Sessi : le champ est celui des établissements dont la liste est fixée par arrêté du 25 février 2005 « fixant la liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas d'émissions de gaz à effet de serre et le montant des quotas affectés ». Les allocations pour la période 2008-2012 ont été fixées dans l'arrêté du 31 mai 2007.

PIB régionaux et valeur ajoutée : ils sont établis en conformité avec le Système européen des comptes ; les comptes des entreprises permettent de calculer une valeur ajoutée pour chaque entreprise qui est régionalisée au prorata de la masse salariale de chaque établissement ; les valeurs ajoutées sont ensuite agrégées par région et secteur d'activité ; la structure des valeurs ajoutées régionales ainsi déterminée est appliquée au PIB de la métropole pour en déduire les PIB régionaux.

Statistiques douanières : les statistiques régionales du commerce extérieur sont établies à partir du numéro de département de destination effective ou d'expédition initiale. Cependant, la localisation exacte de la région de production ou de consommation n'est pas aisée. Les statistiques régionales sont fortement impactées par les choix des lieux de domiciliation douanière par les entreprises. L'interprétation de ces données appelle donc à une certaine prudence, tout particulièrement s'agissant d'une région frontalière, dotée de plates-formes logistiques générant des flux importants de pur dédouanement sans lien avec l'économie régionale. Par ailleurs, ces données ne prennent pas en compte les exportations masquées dans les échanges entre régions. Ainsi les moteurs fabriqués en Aquitaine et intégrés à des hélicoptères du côté de Marseille sont comptabilisés comme des exportations de la région PACA.

Définitions

Capacité d'autofinancement : elle représente les ressources brutes restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice. L'entreprise peut choisir soit de les distribuer, soit de les réserver au financement de ses investissements. Au contraire du résultat net comptable, elle ne prend pas en compte les flux se rapportant aux opérations d'appréciation ou de dépréciation du capital.

Centre de décision : il est soit la tête de groupe si l'établissement est contrôlé par un groupe, soit le siège social de l'entreprise.

Champagnisation : elle comprend la fabrication du champagne et la fabrication de vins mousseux et de crémants. Seuls les établissements déclarant comme activité principale la champagnisation sont pris en compte dans le secteur industriel. Les viticulteurs ayant une activité de champagnisation et qui déclarent comme activité principale la viticulture font partie du secteur agricole.

Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) : montant des affaires réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante ; il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

Nomenclatures - Sources - Définitions

Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) : elle correspond aux travaux de R&D exécutés sur le territoire national, quelle que soit l'origine des fonds. Une partie est exécutée par les administrations (DIRDA) et l'autre par les entreprises (DIRDE). Elle comprend les dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la réalisation des travaux internes à la R&D et opérations immobilières réalisées dans l'année).

Entreprise : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.
Établissement : unité de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation. Pour les entreprises individuelles, le solde du compte d'exploitation est le revenu mixte.

Exportations : ventes directes à l'exportation déclarées par les entreprises, c'est à dire celles qui ne passent pas par une société tiers. Elles comprennent les livraisons communautaires. C'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné ; il est bien précisé qu'il s'agit du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte.

Groupe : ensemble de sociétés contrôlées majoritairement, directement ou indirectement, par une même société, elle-même non contrôlée majoritairement par une autre société (directement ou indirectement) ; cette dernière société est appelée société-mère ou tête de groupe. Le lien de dépendance est mesuré par la part des voix détenues en assemblée générale ordinaire.

Importations : elles représentent le total combiné des importations entrant directement dans les circuits de l'économie nationale (destinées à la consommation intérieure directe ou pour ouvraison) et des marchandises retirées d'entrepôts douaniers pour être mises à la consommation. C'est le département de destination réelle des marchandises importées qui doit être indiqué (et non le département du siège social de l'importateur).

Indice de Gini de concentration : pour un département ou une zone d'emploi, l'emploi est dit concentré si une part importante de l'emploi industriel dépend d'un petit nombre d'établissements. L'indice de concentration met en relation la part du nombre d'établissements d'un secteur dans l'ensemble des établissements industriels et la part des salariés de ce même secteur dans l'ensemble des emplois industriels. Le coefficient de concentration de Gini permet, pour un territoire, de résumer ces indices sectoriels, calculés pour chaque secteur industriel de la NES 114, en un indice global. Plus cet indice est proche de 100, plus la concentration globale de l'emploi industriel est importante.

Indice de Gini de spécialisation : il permet de vérifier si la zone d'étude (département ou zone d'emploi) est spécialisée dans un faible nombre de secteurs ou si elle offre un grand éventail d'activités. Cet indicateur permet de repérer des territoires potentiellement vulnérables. Plus cet indice est proche de 100, plus le territoire est spécialisé et plus il a de risques qu'un choc sectoriel l'affecte.

Indice de spécificité : il mesure la surreprésentation d'un secteur dans une zone, par rapport à une zone de référence. Il est défini comme le rapport entre le poids du secteur (en nombre de salariés) de la zone étudiée et le poids du secteur de la zone de référence. Si l'indice est supérieur à 100, le secteur est surreprésenté dans la zone.

Indice de spécificité bilatérale : il mesure le degré de similarité de la région étudiée avec les autres régions de France. Plus l'indice est faible, plus la similarité est élevée. Lorsque les structures sectorielles sont les mêmes, l'indice vaut 0. A contrario, quand l'indice est proche de 1, les structures sectorielles des deux zones étudiées sont très différentes.

Investissements + Crédit-bail : somme des dépenses consacrées par les établissements à l'acquisition ou à la création de moyen de production (bâtiments, terrains, matériel ...). Le poste comprend les immobilisations incorporelles, les actifs provenant de modifications de structure, les titres de participation et les équipements financés en crédit-bail. Le crédit-bail est une opération financière qui permet d'acquérir un bien par un paiement forfaitaire mensuel appelé redevance et de faire valoir une option d'achat à l'échéance du contrat de crédit-bail.

Investissements intégrés : ils sont intégrés dans les outils de production ayant des performances environnementales : équipement consommant moins d'eau, émettant moins de fumée, de gaz..., véhicules propres ...

Nomenclatures - Sources - Définitions

Investissements spécifiques : ils sont dédiés à l'environnement : matériel de mesure des polluants, filtres, décanteurs, bennes, bacs de rétention...

Productivité apparente du travail (VAHT / effectifs) : elle ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme «apparente» rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés.

La productivité apparente du travail est usuellement mesurée en rapportant la richesse créée au facteur travail : la richesse créée est mesurée par la valeur ajoutée (évaluée en volume) ; seul le volume de travail mis en œuvre dans le processus de production est pris en compte.

Produit intérieur brut (PIB) : Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes.

Autres services : ils comprennent les transports, les activités financières, les activités immobilières et les services à la personne.

Services administrés : ils comprennent l'éducation, la santé, le social et l'administration.

Services principalement marchands : ils comprennent le commerce, les transports, les activités financières, les activités immobilières, les services aux entreprises et les services à la personne.

Taux d'autofinancement (capacité d'autofinancement / investissements + crédit-bail) : ce ratio indique la part des investissements globaux pouvant être financés de façon interne.

Taux d'autonomie : il mesure les effectifs salariés dépendant d'un centre de décision dans un territoire donné rapportés à l'ensemble des salariés de ce territoire.

Taux de contrôle : il mesure la part des emplois extérieurs à une zone donnée dans l'ensemble des emplois contrôlés par des centres de décision de la zone.

Taux de dépendance : il mesure pour un territoire l'importance des emplois contrôlés par des centres de décisions situés à l'extérieur de ce territoire.

Taux d'encadrement : il mesure la part des cadres parmi l'ensemble des salariés.

Taux d'encadrement technique : il mesure la part des cadres moyens et des techniciens parmi l'ensemble des salariés.

Taux d'exportation (exportations / CAHT) : ce ratio permet d'apprécier la part des exportations dans les ventes totales. Lorsque ce ratio est élevé, une grande part de la production est exportée.

Taux d'investissement (investissements + crédit-bail / VAHT) : ce ratio dépend de facteurs structurels (intensité capitalistique du secteur, durée de vie des équipements...). Mais il est également fonction des mutations technologiques, de l'innovation, de la situation économique des entreprises et de leurs possibilités de financement.

Taux de marge (EBE / VAHT) : ce ratio mesure la part de la valeur ajoutée rémunérant les capitaux mis en œuvre par l'entreprise.

Taux de qualification ouvrière : il mesure la part des ouvriers qualifiés parmi l'ensemble des salariés.

Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT) : ce ratio est un indicateur du degré d'intégration de l'entreprise, c'est-à-dire de l'importance des transformations qu'elle fait subir aux produits dans la filière de fabrication. Son évolution est influencée, à intégration constante, par les différences d'évolution du prix des biens et services acquis et du prix de vente des biens produits. Structurellement, lorsque ce ratio est élevé le processus de production comporte une part importante de transformation des produits dans la filière de fabrication.

Tonne-équivalent pétrole (TEP) : mesure utilisée pour exprimer et comparer des énergies de sources différentes.

Valeur ajoutée hors taxes (VAHT) : valeur créée par l'entreprise au cours du processus de production pendant la période observée, source première des revenus à répartir entre les différents facteurs. Elle est mesurée par la différence entre la valeur de la production de la période et celle des consommations intermédiaires de biens et services qui ont été nécessaires à cette production.

Dossier publié par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques :
Direction régionale de Champagne-Ardenne : 10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'Insee
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Auteurs : Insee Champagne-Ardenne, Dreal Champagne-Ardenne, Draaf Champagne-Ardenne
Rédacteur en chef - Communication externe : Clarisse Lefèvre
Secrétaire de fabrication : Stéphanie Michel, Mireille Chasseigne
Création de l'image visuelle : 5pointcom
© Insee 2009 - ISSN 1249-5018 ISBN : 978-2-11-058854-8

Code SAGE : DOSSI2660